

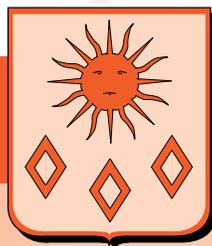
La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



Auzeville : sur la colline : le vieux chêne et vue sur la ville .

N° 59



10/2003

L'ESPRIT DE LA LETTRE

"Il m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd. Il n'entendait pas mieux".

Raymond Devos

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

- **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).
- **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et "chapeaux" sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).
- **Les dates de parution**, toujours en coordination avec les sorties de Foliote sont maintenues : 15/10, 15/02, 15/06. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédent le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, ès qualité. Elles constituent le bulletin «municipal», le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin «communal», de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec Foliote qui par ailleurs «emploie» plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE. Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avons trouvées parfois injustes.

BULLETIN COMMUNAL N° 59

Conçu par la Commission Information

Responsable : Jean-Marie DESTOMBES - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Pierre CHAUMONT, Jean-Marie DESTOMBES, Françoise FILIPPI, Tho KHA VANG, Gérard KIHN, Alain LANGLET, René LAVERGNE, Jean et Sylvette LAUZERAL, Monique LEMORT, Denise Ménard, Solange MICHEL, Jacqueline et Denis MONCHY, Louis NOUGADERE, Francis Regourd, Laurence SALOMÉ, Sylvie et François-Régis VALETTE.

Photos : Jacqueline CARPUAT, Jean-Marie DESTOMBES, René LAVERGNE, Solange MICHEL, Denis MONCHY, Laurence SALOMÉ, Claudy SICH.

Couverture : "Vieux chêne sur la colline" François Weber-Jug

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

INFOS MUNICIPALES

- Le mot du maire F.R. Valette 3
- Conseils municipaux en bref F.R. Valette et J.M. Destombes 4
- Rentrée – Il faut que ça brille L. Nougadère 6
- Le Contrat éducatif local L. Nougadère 8
- Vacances laborieuses pour les S.T. I.Tardieu 8
- Les demoiselles de la Zac A. Paillous B. Carpuat 10
- Été 2003 – Les centres de loisirs Les animateurs 12
- Abords de l'école - Aménagements L. Salomé 14
- PJ – L'info où il faut PJ 15
- A vos marques Cl. Sichi 15
- Sicoval – Nouvelles compétences F.R. Valette 16
- Les Randovalles à Auzeville L. Salomé 19
- Repas portés à domicile J.M. Destombes 20
- Salon d'hiver d'Auzeville Cl. Sichi et Rats d'Art 20
- Elisabeth Thiry nous a quittés Le Personnel et F.R. Valette 21

ASSOCIATIONS

- Jacqueline de Solan Nouvelle Présidente Foyer Rural D. Monchy 22
- Histoire sans parole et sans image M.L. Boutaud 23
- Pourquoi l'Association Rats d'Art 24
- Nouvelles du jumelage B and B N. Dumas 25

FORUM

- Perspectives d'avenir J. Lauzeral 26
- Le bruit des avions Asso de défense 27
- Je voudrais comprendre J. Lauzeral 29

MAGAZINE

- Champion de France J.M. Destombes 30
- Au LEGTA F. Filippi 30
- L'ENSAT, une jeune Auzeilloise J.M. Destombes 31
- A la recherche du temps perdu Cl. Sichi-M. Paillous 32
- L'Europe avance Tho Kha Van 34
- Un peu d'Arménie à Auzeville L. Tchamitchian 35
- Menu de fête végétarien S. Valette 36
- Éclairage Ciné et lumière d'esprit M.L. Boutaud 37
- État Civil 38
- Infos Santé et numéros utiles 39

Vie associative

UNE vie associative riche et diversifiée contribue à la création de liens sociaux et à la qualité de la vie dans une commune. Ce sont là des objectifs que toute municipalité se doit d'avoir. Le soutien de cette dernière est nécessaire à l'expression et au développement de la vie associative. Plusieurs structures œuvrent sur notre commune.



Le Foyer Rural tient une place prépondérante. Il offre une grande diversité d'activités, tant culturelles, que sportives, de loisirs et de détente, à travers ses 27 sections qui attirent autant les habitants des communes d'alentour que les Auzevillois(es).

Le Basket Labège Auzeville Club (BLAC) continue à porter haut les couleurs du basket dans notre commune.

L'Association REMI organise tous les ans, avec beaucoup de bonheur, un remarquable salon des artisans d'art authentique, au mois de mai, ainsi que des soirées cinéma.

L'Amicale Bouliste Auzevilloise mène une existence active autour de son lieu de prédilection, le boulodrome et la salle Elie Commenge.

Le Comité de Jumelage avec Broughton and Bretton anime les échanges avec la ville galloise à un rythme qui a toujours été très soutenu.

Dans un registre quelque peu différent, le Comité de jumelage avec Calugareni s'efforce de perpétuer des liens avec la commune roumaine. Les

soirées œnologie organisées dans le cadre de l'Association de Défense apportent une convivialité appréciée.

Enfin, l'Association Rats d'Arts prend la difficile relève de l'Association Art Promotion pour l'organisation du Salon d'Hiver de peinture. Je ne serai pas complet, si je ne citais pas l'Association de chasse, ainsi que celle des Anciens Combattants.

Un large choix d'activités où l'on vous propose d'être acteurs et non spectateurs vous est ainsi offert.

Cela n'est possible que grâce à nombre d'entre vous, qui apportent à notre commune de leur temps avec beaucoup de dévouement et d'altruisme. Qu'ils en soient ici très sincèrement remerciés.

La Municipalité est à leur côté et ils peuvent compter sur son plein soutien.

François-Régis VALETTE

Les conseils mu

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Téléx.

Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers.

Le compte-rendu de chaque réunion du conseil est affiché sur les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez.

Séance du jeudi 17 juillet 2003

• Convention avec la crèche

La crèche est un véritable service public local dont la gestion a été déléguée de facto à l'association « CDEF ». Cette situation doit être prise en compte dans les statuts de l'association et son règlement intérieur.

A l'unanimité, le conseil municipal ratifie le renouvellement de la convention de location des locaux mis à la disposition de la CDEF pour héberger la crèche halte garderie. Ce renouvellement prend effet le 1^{er} septembre 2003 pour une durée de 9 ans. Le loyer mensuel est fixé à 1350 €.

• Création de postes pour l'intégration dans la fonction publique de deux emplois-jeunes

Le conseil municipal, unanime, décide de créer deux postes, l'un au service animation, l'autre au service technique pour intégrer sur ces postes 2 emplois jeunes dont le contrat à durée déterminée de 5 ans s'achève au mois d'août 2003.

• Règlement de la cantine scolaire

Le règlement en vigueur de la cantine scolaire est modifié sur les points rela-

tifs à l'absence des enfants inscrits et au décompte de ces absences.

• Aire d'accueil des gens du voyage du Rachai

Les communes d'Auzeville-Tolosane et de Castanet-Tolosan souhaitent engager des travaux d'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage du Rachai concernant les infrastructures de distribution d'eau potable et sanitaire.

Le Sicoval, ayant compétence pour construire et réhabiliter les aires d'accueil, pourrait bénéficier des aides de l'État et du Conseil Général dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de confier la mise en œuvre de ce projet au Sicoval.

• **Virements internes** au budget principal de la commune à la suite de l'annulation d'un titre de recettes de 1 660 €.

• Indemnités de fonction du Maire et des 2 adjoints

Il convient pour la fixation des indemnités du maire et des 2 adjoints de se référer à la loi du 27 février 2002 et son article 81 qui désormais fixe un pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1015) selon le barème figurant dans la circulaire du 16 janvier 2003.

Afin de rester dans l'enveloppe prévue

au budget de la commune, il convient de fixer les indemnités mensuelles de la manière suivante :

- au Maire : 18 % (soit une indemnité brute de 645,66 €)

- aux Adjoints : 25,5 % (soit une indemnité brute de 910,02 €)

Accord unanime du conseil.

• Mission de coordination SPS des travaux d'urbanisation du chemin del Prat

La mission de coordination de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour les travaux d'urbanisation à venir du chemin del Prat est attribuée au bureau VERITAS pour un montant de 1 435,20 € TTC.

• **Nomination d'un représentant à la conférence intercommunale du logement.** Bernard RAYNAUD est désigné pour représenter la commune.

• Programmation des aides à la pierre 2003-2004 de l'État

Afin de pouvoir bénéficier des aides à la pierre 2003-2004 de l'État, il est décidé d'inscrire dans la convention d'application du Plan Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval, l'opération de construction de logements sociaux du lotissement « Les Demoiselles » pour 5 logements.

• Rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet (SIECC)

Conformément aux textes en vigueur, le rapport annuel 2002 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet (SIECC) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est présenté à l'Assemblée.

Il précise que le Syndicat ne possède pas d'ouvrages de production d'eau potable. Il achète la totalité de l'eau potable nécessaire à la desserte de ses abonnés à l'usine départementale de la production

municipaux en bref

d'eau potable de la périphérie sud-est de Toulouse. Celle-ci est gérée par le Conseil Général (Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement – SDEA). Elle traite l'eau de la Garonne par des procédés physico-chimiques.

Les principaux éléments techniques et financiers du rapport sont fournis.

• Conseil de Communauté du Sicoval du 7 juillet 2003

Présentation des points à l'ordre du jour du Conseil de Communauté notamment : la création d'une infrastructure pour les réseaux haut débit, le compte administratif 2002 du Sicoval, l'extension du centre de congrès Diagora, la réhabilitation du restaurant interentreprises, l'attribution de subventions aux associations, l'approbation du dossier de réhabilitation de la ZAC du Pont de Bois, le dossier de village de marques Freeport, différentes ventes de terrains.

Séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2003

• Bilan de la rentrée scolaire 2003-2004

Point sur les effectifs, l'équipe enseignante, les importants travaux réalisés cet été (sur l'école et aux abords). Voir les articles ci-après.

Le Conseil Municipal félicite le personnel du service technique pour le travail effectué malgré la canicule et rappelle les dits travaux et leur coût 70 296 € soit 461 115 F.

• Traitement du phosphore à la station d'épuration - Demandes de subvention

Sur un montant prévu de 45 000 € HT, demandes de subventions auprès du Conseil Général (30%) et de l'Agence de l'Eau.

L'avance de la TVA sera couverte par emprunt ou autofinancement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

approuve demandes de subventions et plan de financement et s'engage à inscrire chaque année, sur son budget, les ressources nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement des installations ainsi subventionnées.

• Effacement du réseau, FranceTélécom, chemin del Prat : Tranche 1

Dans le cadre de la mise en souterrain des réseaux France Télécom et en coordination avec l'effacement des réseaux électriques, une convention a été signée en juin 2003 entre la commune et France Télécom, fixant les modalités de réalisation et de financement de ces travaux qui s'élèvent à 3 235,21 € HT, soit 3 869,31 € TTC.

Subvention sollicitée auprès du Conseil Général.

• Programme d'investissement de la crèche

La crèche CDEF « L'EAU VIVE » sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de 762 € afin d'effectuer des travaux de réaménagement intérieurs et de renouveler du mobilier (lits superposables et bédons).

Subvention accordée : 762 € pris sur le c/6574 (subventions diverses).

• Virement de crédits pour les travaux de l'école maternelle

Il s'avère nécessaire de procéder à différents virements de crédits entre comptes (pour un total de 8116 €). Accord

• Bilan général des travaux en régie

Le montant de ces travaux réalisés par le personnel de la commune s'élève à
Démolition Garages : 2 283 €
Démolition Maison RAMON : 13 960 €
Écoles Maternelle et Élémentaire, Bât. communaux : 15 205 €

• Périmètre de délimitation du risque d'exposition au plomb

Un arrêté préfectoral relatif aux mesures

d'urgence contre le saturnisme a été pris le 16 juillet 2001. Il visait à délimiter une zone à risque d'exposition au plomb incluant toutes les communes dont le nombre de logements datant d'avant 1948 était supérieur à 100.

Ce critère étant jugé insuffisant, M. le Préfet souhaite prendre un nouvel arrêté étendant ce périmètre de délimitation et rendant la procédure obligatoire pour toute transaction concernant un immeuble construit avant 1948, à l'ensemble des communes du département. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le nouveau périmètre ainsi délimité.

• Syndicat mixte pour la protection de l'environnement (SMEPE) : compte administratif 2002

Résultats de l'exercice 2002 excédentaires tant en investissement : + 264 952,00 €, qu'en fonctionnement : + 12 415,61 €, pour un résultat de clôture au 31.12.2002 de 277 368,21 €.

• Syndicat intercommunal des eaux des banlieux Sud et Sud-Est de Toulouse (SIEBSSET) : rapport annuel 2002

Regroupant 22 communes, il utilise 17 réservoirs. Ce syndicat dessert quasiment la totalité de notre commune (Chemin de Mervilla excepté – alimenté par le SIECC).

Le prix de l'eau tient compte de la redevance fixe (qui n'a pas changé), de la location du compteur, du prix de l'eau fixé par le syndicat et de nombreuses taxes.

Pour la consommation moyenne dans notre secteur soit 176 m3 le prix est de 1,12 € le m3 TTC soit une majoration de 4,19 %.

Le rapport entre la quantité d'eau vendue et achetée est de 80 %, en légère amélioration. Il tient compte des purges, nettoyages des réservoirs, bornes incendies, fuites et prises d'eau sauvages.

Au vu des analyses régulières, l'eau est conforme aux normes et jugée de bonne

qualité (peu calcaire, avec peu de nitrates, de fluor et de pesticides).

• Sicoval

A - Conseil de communauté du Sicoval du 8 septembre 2003

Présentation de nombreux points dont :

1. Étude de la compétence assainissement du Sicoval (voir ci-après)
2. Réseaux Haut Débit
3. Évolution de la répartition du produit de la TP
4. Extension de Diagona
5. Extension du siège du Sicoval

b - Présentation des études sur les transferts de compétences (cf Article de M. Valette ci-après)

c - Paiement des ordures ménagères par

redevance ou par taxe (A suivre)

d - Rapport annuel sur la situation financière du Sicoval : elle est jugée très satisfaisante

• Questions diverses

a - Réhabilitation du réseau eaux usées chemin Del Prat

Ces travaux d'un montant estimé de 47 000 € HT seront financés par une aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et par la commune.

b - Participation au tournoi de football ludique organisé par le CLSH Ados

Le montant de la contribution des participants au tournoi de football ludique organisé par le CLSH proposé est accepté : 1 € par joueur.

c - Syndicat mixte Decoset, rapport sur

le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le coût de ses prestations (traitement et la valorisation des déchets ménagers, dans une UVE - unité de valorisation énergétique) est facturé aux organismes assurant la collecte (le Sicoval dans notre cas). Ceux ci le répercutent à l'utilisateur (en y ajoutant les frais d'enlèvement).

Il a été indiqué que le traitement des oxydes d'azote dont l'UVE devra être équipée avant 2008, est à l'étude : les premières estimations, vérifiées par un cabinet d'expertise spécialisé, font apparaître une majoration de 18 % du coût de l'incinération.

Rentrée "Il faut que ça brille !"

Les dames de service ont nettoyé toutes les classes. Elles ont "briqué" les vitres et les carrelages à grande eau... Les tables, les tableaux y sont passés... Plus de poussière. Tout a été nettoyé à fond !

Le jour de la rentrée, les enfants ont découvert une école bien agréable... « J'ai descendu dans mon jardin... ça n'a pas poussé... » Eh oui la canicule a été fatale pour les légumes, ou la pelouse, mais pas pour les services municipaux qui ont très bien travaillé au mois de juillet (remise aux normes des installations électriques, rénovation du chemin piétonnier à la maternelle)... Ils ont accompli leur mission ! (voir l'article sur les travaux ci après). Pour les maîtres : la rentrée est différente... surtout pour les nouveaux arrivants, et pour les deux directrices fraîchement nommées avant l'été...

Une fois la rentrée achevée, ces deux directrices se sont confiées à « La Nouvelle Lettre » pour nous présenter leur vision de l'année scolaire 2003/2004.

Pour Patricia ANDRIEU, directrice du primaire, les choses sont assez simples : elle est là depuis 4 années et connaît pas mal de parents et beaucoup plus d'enfants... mais pour elle, la situation a évolué, elle a enfin donné son accord, au

mois de juin dernier, à l'Inspection Académique, pour le poste de directrice, ce qui lui donne une approche de l'école élémentaire différente bien sûr. Mais pour cette femme de 43 ans, mère de 3 enfants, habitant Odars, ce poste est un

intérim. Rendez-vous est donc pris au mois de juin prochain.

"J'étais au milieu d'une cité difficile, ici c'est beaucoup plus calme... les collègues enseignants qui viennent nous voir trouvent l'école très belle".



de gauche à droite : Véronique Gély, Arnaud Arhainx, Stéphanie Gautret, Christine Salvan, Sabine Toninato, Patricia Andrieu, Véronique Raffy.



de gauche à droite - Enseignants : Michèle Grayssac, Michel Dubois, Christelle Mariet, Corinne Mesplarau
ATSEM : Magali Vincent, Sylvette Auguste, Jacques Regourd, Gisèle Billot, Sylvie Cheron

Précédemment titulaire d'un poste en région parisienne, elle est arrivée à Auzeville avec l'intention de vivre son métier plus tranquillement.

A Auzeville, Patricia Andrieu voit son travail en tant que directrice autrement. Elle a décidé, en concertation avec ses collègues, de préparer le projet éducatif de l'année autour de plusieurs thèmes. Et même si elle ne veut pas tout dévoiler, elle pense que la littérature dominera, sous tous les aspects, historique ou géographique. Elle souhaite également que les classes du primaire travaillent avec les animateurs du CLAE, à partir de plusieurs projets...

Cette passionnée d'art plastique désire

aussi participer à l'éveil des élèves à la peinture, elle qui fréquente assidûment les musées, souhaite en visiter aussi avec ses élèves, et prolonger la visite à la médiathèque de Ramonville. Elle a déjà fait une expo !!! Son prochain tableau représentera peut-être les écoliers d'Auzeville, livre en main... dans le style pastel qu'elle découvre depuis peu. Bien que l'effectif des enseignants a été largement remanié, Patricia Andrieu se voit à la tête d'une "équipe dynamique et pleine d'idées". avec déjà des propositions pour créer une chorale, partir à Montolieu le village du livre, et des projets de classes transplantées (découvertes)... Beau programme !

Quant à la nouvelle directrice de l'école maternelle, qui nous arrive tout droit d'un petit village ariégeois, elle découvre apparemment avec délectation son nouveau lieu de travail. Résidant à Toulouse, Corinne MESPLARAU, 28 ans, connaissait notre village bien avant sa mutation. Elle aussi envisage un programme d'éducation assez éclectique, qu'elle prépare actuellement avec ses collègues de l'école maternelle, programme dont elle nous a confié quelques secrets : mini Jeux Olympiques, intervenants extérieurs pour le sport ou les arts plastiques, rencontre avec d'autres écoles, partage de moments récréatifs type cinéma avec d'autres classes. La liste n'est d'ailleurs pas exhaustive...

Pour Corinne MESPLARAU qui, dans sa précédente affectation, n'avait pas de photocopieur, qui était isolée et sans trop de moyens de déplacement (la coopérative scolaire payait ses déplacements), c'est une chance de trouver ces moyens mis à disposition par la mairie. De quoi pouvoir réaliser ses ambitions. Il ne reste plus qu'à souhaiter à toutes les maîtresses et maîtres une année scolaire pleine de satisfactions tant au niveau éducatif que relationnel. Auzeville se réjouit de pouvoir compter dans l'ensemble du personnel (communal ou non) des écoles maternelle et primaire des personnes dynamiques et entrepreneurantes.

Louis Nougadère

La répartition des enseignants (pour un effectif total d'élèves de 237) est la suivante :

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE :

Classe	Enseignant	Effectif
TPS/PS	M ^{lle} Corinne MESPLARAU	19
TPS/PS	M. Michel DUBOIS	20
MS/GS	M ^{lle} Christelle MARIET	26
MS/GS	M ^{me} Michèle CRAYSSAC	26
	Effectif total	91

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Classe	Enseignant	Effectif
CP	M ^{mes} Véronique LEBOURG et Véronique RAFFY	25
CP/CE1	M ^{me} Véronique GELY	22
CE1/CE2	M ^{me} Christine SALVAN	24
CE2/CM1	M ^{me} Stéphanie GAUTRET	22
CM1	M ^{me} Sabine TONINATO	26
CM2	M ^{me} Patricia ANDRIEU	27
	Effectif total	146

Le C.E.L - Un Contrat Éducatif Local.

La municipalité, s'appuyant sur la commission des affaires scolaires, entreprend de mettre en place le Contrat Éducatif Local dans la commune.

Une éducation globale et partagée.

Il s'agit d'aborder l'éducation dans sa globalité, avec l'ensemble des partenaires concernés par ce qui est désormais défini comme une mission partagée (entre familles, État, enseignants, milieu associatif, collectivités locales) pour parvenir à une réelle continuité éducative.

Depuis quelques années, l'État (circulaire interministérielle du 25 octobre 2000) a la volonté de mobiliser tous les partenaires et acteurs éducatifs pour atteindre cet objectif et favoriser la réussite des enfants et des jeunes. Une éducation globale de l'enfant constitue un des

enjeux prioritaires pour la réussite et l'insertion de tous. Les enfants et les jeunes tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés.

Le C.E.L dans sa conception et sa mise en œuvre repose principalement sur l'initiative des acteurs locaux. Elle s'exerce au moyen d'un partenariat construit sur un diagnostic partagé des besoins sociaux, repérés sur le territoire concerné. Aux côtés de l'école et dans la complémentarité, les associations ont aussi un rôle à jouer dans le développement de nouveaux comportements. Considérant que la citoyenneté est le résultat ou l'aspiration à un positionnement individuel dans la société, l'articu-

lation des différents temps de vie de l'enfant, voire de l'adolescent, à l'école et hors école, comme la mise en synergie du travail des différents intervenants, deviennent des éléments déterminants dans la construction des citoyens de demain.

Vers plus d'engagement personnel

Dans tous les cas, les activités proposées auront pour finalité de donner à tous les enfants et à tous les jeunes de la commune, le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités, de s'approprier des démarches d'apprentissage adaptées et de les placer dans des situations d'expérimentation active leur demandant un engagement personnel.

Tous les acteurs impliqués sur la commune (mairie, école, parents d'élèves, association de familles, associations culturelles, sportives ou éducatives, enfants, jeunes, ...) mais aussi, tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes sont invités à contribuer à ce travail de réflexion et de proposition. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la Mairie dès à présent. Tél : 05 61 73 56 02

Louis NOUGADÈRE

Vacances laborieuses pour les services techniques ... et pour la sécurité de vos enfants

Outre leurs travaux d'entretien habituels, les services techniques n'ont en effet pas chômé pendant les vacances.

Au cours du mois de Juillet, nous avons concentré des travaux lourds, à l'école maternelle :

Voici les réalisations les plus importantes.

1 - Réfection totale de la toiture par la pose d'une nouvelle étanchéité : tra-

voux exécutés par une entreprise extérieure en coordination avec les services techniques.

Des infiltrations d'eau répétées nous ont conduit à entreprendre ces travaux afin de préserver le bâtiment ; à noter que l'ancien revêtement a été entièrement déposé, qu'un nouvel isolant a été posé, et que ces travaux très complets nous sont délivrés avec une garantie décennale.

2 - Réfection totale de l'allée piétonnière qui conduit du portail d'accès jusqu'aux salles de classe. En raison de l'usure, les dalles en pierres du Lot devenaient coupantes. Nous les avons donc remplacées par une allée en béton balayé. C'est une solution simple, économique et qui nous a permis d'intégrer à la fois les contraintes que nous avions discutées avec l'ancienne équipe enseignante, ainsi que les contraintes

techniques d'exécution, à savoir :

- aucun rebord qui pourrait faire trébucher les enfants : des pans inclinés ont été confectionnés à la place.
- réhausse de l'allée afin d'améliorer la circulation par temps de pluie sans créer de marche
- pose de drains périphériques pour un meilleur écoulement des eaux de ruissellement
- élargissement de l'allée, rééquilibrage des pentes...

3 - Réfection de certaines parties de **l'installation électrique** et notamment la modernisation du système de détection et alarme incendie.

4 - **Remplacement de la clôture** : sur la partie arrière (côté talus) une clôture semi-rigide a été installée sur un sous-bassement en béton. Sur la partie mitoyenne avec le chemin qui accède à la résidence du Château, le grillage a été remplacé par un grillage galvanisé à mailles plus résistantes.

5 - **Pose d'un portail** dans l'école primaire afin d'empêcher les enfants d'accéder à l'arrière de l'école, mais permettant le passage pour l'entretien.

6 - **Marquage des zones** de stationnement limité (zébras jaunes) et réfection des trottoirs Allée Séverine fin Août

dans le cadre de la réorganisation de la circulation, aux abords des écoles.

Rappelons que ces travaux ont été exécutés

- par le personnel municipal, sous des températures caniculaires,
- grâce à la compréhension des animatrices du CLSH Maternelle qui se sont "repliées" pendant tout le mois de Juillet dans l'école Primaire. et que nous les avons préparés en

concertation avec les équipes enseignantes.

La libération des locaux nous a permis de mener à bien l'ensemble de ces chantiers dans un délai très court (5 semaines).

Irène Tardieu



“Pour leur bien-être”



“A pieds secs”

Les Demoiselles de la ZAC

(Version Originale)

Le lotissement « des Demoiselles » prend forme. Rappelons qu'il va constituer la zone sud-est de la ZAC du Pont de Bois dont ce sera la toute première réalisation.

Ce nouveau quartier d'Auzeville, se répartissant de part et d'autre du chemin du Canal, comprendra 33 lots de tailles comprises entre 560 et 1100 m², destinés à la construction individuelle, plus un lot de 1900 m² recevant un habitat groupé de 4 à 5 maisons.

La sécurité des habitants, tant du quartier des Demoiselles que des quartiers qui le jouxtent, a été un souci constant pris en compte lors de l'étude de la voirie. Une rue nouvelle sera construite ; elle mettra « Les Demoiselles » au contact d'une part de la zone centrale de la ZAC, d'autre part du lotissement déjà existant des Prés-Verts. Son parcours sinueux et sa largeur réduite ont été choisis pour limiter la vitesse des automobilistes qui l'emprunteront. Sur cette voie, comme sur le chemin du Canal, des dispositifs disciplinant le trafic seront disposés : ralentisseurs, plateaux traversant, passages cloutés, signalisation.

Le déplacement des piétons comme celui des cyclistes sera facilité par la réalisation de deux larges chemins qui leur seront réservés et qui les mettront au contact du restant de la commune, en s'insérant

dans le schéma de voies analogues que la municipalité élabore pour Auzeville.

Enfin, deux larges espaces verts seront créés. L'un agrandira celui situé dans le lotissement des Prés-Verts. L'autre sera disposé près du petit bois du chemin de la Crouzette. En outre, il est prévu de planter arbres et végétaux en grand nombre le long des rues et des chemins.

Pendant les travaux, pour préserver la tranquillité des riverains, une route de desserte du chantier sera créée depuis le rond-point de l'ENSAT et sera la seule

utilisée par les camions et engins. Elle sera par la suite transformée en piste cyclable.

Ces travaux débuteront par l'implantation des divers réseaux et la réalisation de la voirie. La construction des maisons devrait pouvoir être entreprise à l'été 2004.

*Bernard Carpuat
Alain Paillous*

PLAN DE MASSE Lotissement des Demoiselles



Été 2003 Les centres de loisirs

1 - Le CLSH Ados en Corse.

Bravo à vous !

- Que de chance avez-vous tous !
- Vous les jeunes d'avoir des parents qui vous offrent de tels voyages...
- Vous les parents d'avoir des enfants aussi responsables, autonomes, dynamiques et sympathiques. Ce séjour en Corse fut un réel succès. Les animateurs, dont je suis le porte-parole, sont comblés par la confiance, l'écoute, la participation, la complicité

encore...) mais rien de grave. Nos guides ont donné plus que de raison, présents avec les jeunes hors des horaires de leurs activités.

Les veillées ont été animées (parfois trop), tout le monde a joué le jeu.

Merci à la municipalité de nous permettre de répondre aux attentes des jeunes.

Et encore bravo à vous !

J.- H. Rigault Animateur CLSH Ados

PS : les photos ainsi que le film du séjour sont présents à la Mairie.

Un petit buffet (sans prétention) sera proposé lors d'un regroupement le mardi 2 décembre à 19 h à « l'Espace Jeunes » pour se retrouver et vous exposer le programme de l'année 2004 (février, Pâques, juillet).

N'hésitez pas à me contacter pour des idées... Jacques-Hervé : 06 87 30 65 80

2 - Le CLSH 6/12 ans

Sur un air de vacances

Cet été, encore une fois, les enfants du centre de loisirs élémentaire n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. En effet, un éventail d'activités (physiques, sportives et manuelles), de sorties (culturelles, scientifiques, riches en découverte et en émotion) et d'animations (spectacle de marionnettes, combats de chevaliers à Chalabre) leur a été proposé.

L'initiation au ski nautique sur le site de Sesquières a été également très appréciée de tous.

Quant au parc d'attractions de Walibi-Agen, il devient désormais une sortie incontournable !



qui se sont créées très rapidement dans ce grand groupe. Ce dernier formé de 32 jeunes aurait pu être « émietté » suivant les affinités dues aux tranches d'âge ; la mixité à cet âge provoque une scission puis rapproche... parfois un peu trop...

Non !, il n'en fut rien ! un comportement idoine, peut-être de petites idylles ici et là, mais rien que du bonheur.

Travailler dans ces conditions est très enrichissant ; ces jeunes sont avides de tout. Que de questions, de conseils... Il nous aura fallu deux semaines pour récupérer.

Le programme a été suivi, des adaptations ont été apportées (trop de vent pour débarquer aux calanques ; certains doivent s'en souvenir





Juillet a été aussi le moment pour privilégier les échanges avec les aînés (sorties, repas grillades, activités communes) pour s'amuser comme « au temps des chevaliers » et fabriquer tout un tas d'objets artistiques et musicaux.

L'équipe s'applique chaque été (comme tout au long de l'année d'ailleurs) à imaginer des thèmes qui allient les aspects culturels et ludiques. Sans oublier avant tout que les enfants sont en vacances.

Donc, que de bons moments cet été au centre de loisirs maternel.

Valérie Régis
Responsable CLSH maternel
06 07 99 78 99

Enfin, le séjour à Puydarrieux (sous tentes) a séduit complètement les enfants. Pêche, sylvogrimpe, sensibilisation à l'ornithologie et au milieu environnant ont été des activités positives et donc à renouveler.

L'année prochaine, nous projetons d'ailleurs de mettre en place un séjour à Seignosse, où les enfants pourront découvrir des activités liées à la voile ainsi qu'à la découverte du littoral et de la forêt landaise.

Nous tirons donc un bilan très positif de ces vacances de juillet, d'autant plus que le taux de fréquentation des enfants au centre de loisirs élémentaire a augmenté (sur cette même période) de 17 % par rapport à l'année dernière.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez au fil des années. Rendez vous aux prochaines vacances !

Emmanuelle Schaack,
Responsable du secteur élémentaire

3 – Le CLSH Maternel

Que du bon ! chez les petits du centre de loisirs.

Le centre de loisirs des petits, c'est pour les 3/6 ans. Cette année, en juillet, encore une ambiance festive et estivale. Et puis, une innovation en 2003.



Le centre de loisirs est parti en voyage pour trois jours, et surtout deux nuits. Qui plus est, en montagne, dans la vallée d'Ossau. A Artouste précisément : au programme, randonnées, le petit train le plus haut d'Europe, repas au restaurant d'altitude, visite d'une bergerie et la fabrication du fromage typique de cette région montagneuse. Bonne expérience, à renouveler.

Aménagement aux abords de l'école (suite)

Un an après l'installation de barrières de sécurité aux abords des écoles, des progrès étaient encore à faire pour assurer la sécurité des piétons et de bonnes conditions de circulation des voitures aux heures d'entrée et sortie des écoles.



Au terme d'une réflexion menée en concertation avec l'ensemble des partenaires (parents d'élèves, personnel enseignant et communal, riverains et élus), plusieurs actions ont été décidées et de nouveaux aménagements ont été réalisés sur la voirie du secteur des écoles :

- **une zone de dépose** (arrêt limité à deux minutes) matérialisée par des zébras jaunes en contrebas du terrain de sport de l'école élémentaire. Elle permettra aux parents qui le souhaitent de déposer leur(s) enfant(s) devant le portail d'entrée de l'école élémentaire et de surveiller qu'ils pénètrent bien dans l'enceinte scolaire.

La création de cette zone a pour objectif d'éviter les arrêts sur la chaussée obstruant la circulation et entraînant des conduites à risque (faire sortir l'enfant du véhicule au milieu de la voie ou

dépasser le véhicule arrêté). La règle élémentaire d'utilisation de cette zone est que l'arrêt ne doit pas dépasser deux minutes, le conducteur devant rester auprès de son véhicule (il ne faut pas y laisser son véhicule pendant que l'on accompagne un enfant dans l'enceinte scolaire)

- **un marquage des places** de stationnement autorisées allée Séverine. Elles sont disposées en alternance d'un côté sur une moitié de l'allée puis de l'autre. Un passage piéton a été créé au milieu de l'allée Séverine.

Il était devenu impératif de rendre les trottoirs aux piétons et d'éviter l'obstruction des passages des riverains. Si elle est bien utilisée, la configuration retenue répond à ces besoins, tout en

empêchant la possibilité de circuler à grande vitesse. Le rétrécissement de la voie ne permettant pas à deux véhicules de se croiser, il est nécessaire de respecter les règles de priorité rappelées par des panneaux.

- un **marquage des zones** de stationnement ou arrêt dangereux par une bande continue jaune sur la bordure du trottoir (virages aux extrémités de l'allée Séverine).

Pour que ces nouvelles mesures apportent de réelles améliorations nous avons



besoin de votre participation active. La réussite de cette opération, dans l'intérêt de chacun, est l'affaire de tous !

A l'issue d'une période de prévention de plus d'un mois, la mise en place de la verbalisation deviendra effective le 3 Novembre 2003. Gageons que notre policier municipal n'aura pas à utiliser le carnet à souches, dont il est désormais muni, pour faire assurer le respect de ces dispositions...

Laurence Salomé

PIJ L'info où il faut

Depuis mars 2002, le Point Information Jeunesse de Castanet/Auzeville se trouve dans l'ancienne mairie, à Castanet-Tolosan, et accueille tous les publics en recherche d'information.

Un accueil, des conseils.

Nadia, Steve et Sylvie sont disponibles pour des conseils (démarches administratives, CV...) ou pour vous aider dans vos recherches (fonds documentaire et Internet).

Loisirs, logement, formation...

Au Pij chacun peut trouver des informations

- vie quotidienne (logement, santé),
- formation (fiches métiers, organisation des études)
- loisirs sportifs et culturels
- emploi (contrats, législation)
- pays étrangers, Europe (préparation

d'un voyage, programmes Européens, séjours linguistiques...)

Services compris

- offres de jobs et offres d'appartements proposées par le réseau Information Jeunesse mises à jour et réactualisées tous les jours

Accès Internet et bureautique

5 ordinateurs sont mis à disposition sur réservation

- ateliers d'initiation à Internet sur inscription,
- mercredi et jeudi de 18 h à 20 h
- samedi de 10 h à 12 h

Contacts

PIJ Castanet / Auzeville
Ancienne mairie
31320 Castanet Tolosan
05 34 66 73 10
[http:// pij.castanet@wanadoo.fr](http://pij.castanet@wanadoo.fr)

Horaires :

mardi, mercredi, 9 h 30 - 12 h 00
vendredi : 10 h 00 - 12 h 00
samedi :
lundi, mardi, vendredi : 13 h 30 - 18 h 00
mercredi et jeudi : 13 h 30 - 20 h 00

A vos marques...Prêts?...notez !

...les rendez-vous que vous propose la Commission "Animation et Vie Locale" pour cet automne et cet hiver.



Vous êtes chaleureusement invités à découvrir dans les locaux de la mairie, du 22 novembre au 7 décembre, le 11^e salon de peinture organisé par la municipalité et l'Association "Rats d'Art"; la renommée et la qualité de cette manifestation méritent votre présence et ne vous laisseront pas indifférents.

Un Marché de Noël se tiendra sur la place de la Mairie-Vieille le vendredi 12 décembre après midi. Pour l'occasion, dès 14 heures, nous recevrons le Père Noël qui embarquera les petits et les grands sur des traîneaux (en fait des "quads") tirés par des Huskies pour une ballade insolite dans le village (départ et arrivée place de la Mairie-Vieille).

Pour renouer avec les traditions, une soirée "castagnade" vous sera proposée dans le courant du mois de janvier et sera suivie en février d'une soirée "Scène libre" qui permettra aux poètes

et conteurs d'un soir de rivaliser d'humour et d'esprit.

Auzeville n'est pas une "Cité dortoir" ! Votre présence prouvera que les Auzevillois aiment se rencontrer pour partager des moments vrais, tout simplement...

Claudy SICHI

Nouvelles compétences pour le Sicoval ?

ASSAINISSEMENT, POOL ROUTIER, SERVICES AUX HABITANTS : VERS UNE GESTION INTERCOMMUNALE ?

L'ASSAINISSEMENT

En 2002, à l'occasion de la préparation du passage du Sicoval en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2001, la prise de la compétence assainissement était envisagée. Les délais étaient trop courts pour que cette décision soit prise sur des bases suffisamment étayées. Finalement, ce fut la compétence environnement incluant notamment la collecte et le traitement des déchets ménagers qui fut retenue. Aujourd'hui, après étude, la question est à nouveau posée :



la compétence assainissement doit-elle ou non être transférée au Sicoval ?

• Les enjeux

De la même manière que les déchets, l'assainissement représente un enjeu majeur pour la protection de l'environnement.

Il s'inscrit donc pleinement dans le programme communautaire de développement durable que le Sicoval est en train d'élaborer pour son territoire.

Par ailleurs, la loi sur l'eau impose de nouvelles obligations notamment sur l'assainissement autonome qui devront être satisfaites d'ici la fin de l'année 2005. A cette date là, les maires seront directement responsables de l'assainissement collectif et autonome sur leur commune.

Dans le cas de l'assainissement collectif, l'élimination des boues produites par les stations d'épuration pose un problème difficile. En effet, la solution de l'épandage de ces boues sur des terres agricoles se heurte à la réticence grandissante des agriculteurs. Ceux qui l'acceptent deviennent de plus en plus rares. La solution du compost exige des moyens qui dépassent les possibilités de la plupart de nos communes. Quant au recours à l'incinération il présente, entre autre, l'inconvénient d'un coût particulièrement élevé.

D'autres techniques d'élimination des boues sont au stade de la recherche ou de l'expérimentation.

L'accroissement, même modéré, de la population sur les communes du Sicoval rend leur gestion actuelle de l'assainissement particulièrement éparpillée et disparate, peu efficace devant les investissements futurs à entreprendre. Enfin, notre milieu naturel est fragile à

cause de ruisseaux sans grand débit et de sols peu perméables.

• La situation actuelle

Deux types d'assainissement coexistent : l'assainissement collectif pour les 2/3 environ des habitants du Sicoval et l'assainissement non collectif (ou individuel) pour 1/3.

Les modalités de l'assainissement sur les 36 communes sont très diversifiées : 12 communes se sont regroupées au sein de 3 syndicats d'assainissement sur le territoire ; 21 sont autonomes et 3 sont raccordées à l'extérieur du territoire.

Sans rentrer dans des explications trop



détaillées, quelques chiffres donnent une idée de la situation actuelle et du travail à accomplir pour respecter les obligations légales en vigueur ou qui vont l'être (loi sur l'eau) :

- 23 communes sur 36 doivent réaliser leur zonage d'assainissement.
- 12 entités (syndicat d'assainissement et communes) sur 28 doivent réaliser leur schéma directeur d'assainissement.
- 12 entités sur 22 doivent réaliser un

programme détaillé de travaux pour leur assainissement collectif.

- 18 stations d'épuration sur 19 doivent régulariser leur rejet des eaux usées.

- 30 communes sur 36 doivent mettre en place un service public d'assainissement non collectif.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'assainissement doivent être intégralement financées par des recettes constituées par la redevance d'assainissement, la participation pour raccordement à l'égout, la prime épuration et des subventions. La redevance d'assainissement est payée par tout usager bénéficiant de l'assainissement collectif. Elle varie, selon les communes de 0,53 € à 1,25 € par m³ consommé. Dans certaines communes, à cette redevance s'ajoute une part fixe qui est en quelque sorte un abonnement.

La participation pour raccordement à l'égout est payée par le propriétaire d'une construction nouvelle lorsqu'il se raccorde. Elle varie de 2 000 € à 3 400 €.

La prime d'épuration des eaux usées est versée par l'Agence de l'eau aux communes de plus de 1500 habitants disposant d'une station d'épuration. Elle varie de 0,03 € à 0,08 € par m³.

Lors d'investissements tels que la construction d'une station d'épuration ou d'un réseau d'assainissement collectif des subventions sont apportées par le Conseil Général et l'Agence de l'eau.

• Les perspectives

3 scénarios ont été étudiés.

Le premier est le maintien pur et simple de la situation actuelle : chaque entité territoriale (commune et syndicat d'assainissement conserve la compétence telle qu'elle est établie actuellement). Le deuxième est le regroupement des communes qui sont restées autonomes dans les 3 syndicats d'assainissement existants sur le Sicoval, sur la base des moyens actuels ou à créer.

Le troisième est celui de la prise de compétence assainissement par le Sicoval.

Il y a plusieurs raisons qui plaident en faveur de la prise de compétence par le Sicoval :

- De par son importance, l'assainissement est une composante essentielle d'une politique de l'environnement et du



plan communautaire de développement durable en cours d'élaboration.

- Face à une situation très disparate, il ne peut en résulter qu'une meilleure homogénéité des services rendus, et à rendre, et une plus grande cohérence des actions à entreprendre.

- Meilleure capacité à répondre à un problème difficile comme le traitement des boues, à un éventuel retrait de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, qui assure actuellement une maîtrise d'œuvre pour le compte des communes et, encore, à l'accueil d'entreprises industrielles qui exigent des capacités de traitement importantes.

En ce qui concerne l'évolution de la redevance d'assainissement, elle doit être maîtrisée pour atteindre une valeur moyenne qui devrait se situer autour de 0,70 à 0,73 € par m³ à l'horizon 2008-2010. A titre de comparaison, celle d'Auzeville est actuellement à 0,57 € par m³.

• Le processus de décision

Le 6 Mai 2002, le Conseil de Communauté du Sicoval a pris la décision de lancer une étude préalable à un éventuel transfert de la compétence assainissement des communes au Sicoval. Il a défini la méthode à utiliser, qui comportait notamment la constitution d'un groupe de travail d'élus de toutes les communes du Sicoval, et désignés par

ces dernières, qui soit chargé de mettre en œuvre ces études. Un bureau d'études devait être choisi pour apporter l'appui technique nécessaire à l'étude. Il l'a été par le Conseil de Communauté du 4 novembre 2002, qui a retenu le Cabinet EATC.

L'étude a été conduite sous l'égide du groupe de travail qui s'est réuni de façon régulière. Le résultat de l'étude a été présenté et débattu successivement :

- au groupe de travail assainissement les 15 mai, 25 juin et 3 juillet 2003,

- aux Maires des 36 communes du Sicoval, les 16, 17 et 23 juillet 2003,

- au Bureau du Sicoval le 29 août 2003,

- au Conseil de Communauté du Sicoval le 8 septembre 2003

- à la réunion plénière de tous les conseillers municipaux des communes du Sicoval le 29 septembre 2003.

A la suite de ces réunions et débats, le Conseil de Communauté du Sicoval du 6 octobre 2003 a décidé de prendre la compétence assainissement. Les communes vont être saisies pour se prononcer à leur tour, dans les 3 mois. Pour que la compétence soit transférée, il faut une majorité qualifiée de communes, c'est-à-dire la moitié des communes représentant les 2/3 des habitants ou les 2/3 des communes représentant la moitié des habitants. Si tel est le cas, le Sicoval exercerait cette compétence au 1^{er} janvier 2004.

LE POOL ROUTIER

La DDE n'assurant plus le support technique, le service "Pool routier" aux communes va être désormais assuré par le Sicoval.

• Qu'est-ce que le pool routier ?

C'est la gestion en commun des travaux effectués sur les voiries communales qui fait intervenir 4 partenaires :

- Tout d'abord les communes elles mêmes, qui décident tous les 2 ans du programme de travaux qu'elles vont effectuer, chacune pour ce qui la concerne, sur sa voirie, pour les 2 ans à venir.

- La Direction Départementale de l'Équipement (DDE), qui réalise l'étude technique du programme, en estime le coût, en suivra l'exécution jusqu'à la réalisation complète. Elle reçoit pour ce travail une rémunération correspondant à 4,5 % du montant des travaux effectués.

- Le Conseil Général de la Haute-Garonne, qui décide les subventions qu'il apportera sur le programme de travaux. Cette subvention est bonifiée s'il y a gestion intercommunale.

- Les SIVOM de la Banlieue Sud-Est et de Montgiscard, qui passent les marchés à bon de commande pour tous les travaux des communes que chacun d'entre eux regroupe.

La commune d'Auzeville fait partie du pool routier des communes du SIVOM de la Banlieue Sud-Est.

• L'état se désengage : la D.D.E se retire.

Dans ce dispositif, la DDE joue un rôle de maître d'œuvre essentiel. Elle ne l'assurera plus à compter du 1^{er} janvier 2004 dans le cadre de la politique de désengagement de l'Etat auprès des collectivités locales.

• Vers un service pool routier assuré par le Sicoval

Face à cette situation, la solution suivante a été proposée.

Création d'un service par le Sicoval. Ce service assurerait toutes les tâches qui le sont actuellement par la DDE, à savoir :

- A partir des décisions des communes, élaboration du programme des travaux et estimation de son coût ;
- Maîtrise d'œuvre (mission complète), études et travaux ;
- Etablissement du marché à bons de commande pour les travaux ;
- Suivi et contrôle des travaux ;
- Etablissement des factures et des états d'acompte ;
- Demande et suivi des subventions et des participations communales.

Ce service serait constitué de 5 personnes : 3 techniciens travaux, un technicien pour la conception, et le dessin, assistés par ordinateur, ainsi qu'une assistante.

Le coût de ce service, incluant les charges de personnel, de bureaux, les charges locatives, l'amortissement des investissements, s'élève à 166 000 €.

Le financement de ce service serait assuré par la rémunération actuellement apportée par les communes à la DDE, et qui le serait donc au Sicoval.

Cette rémunération s'établit à 4,5 % d'un montant de travaux qui s'élève à 3 650 000 € par an, soit 164 250 €.

Le 6 octobre dernier, le Conseil de Communauté du Sicoval a adopté à l'unanimité le projet de création du service pool routier par le Sicoval.

Cette création ne pourra devenir effective que lorsqu'elle aura reçu l'approbation de la majorité qualifiée des communes. Ces dernières ont 3 mois pour se prononcer. Ce service serait alors créé au 1^{er} janvier 2004.

Une réflexion s'engage sur **les services aux habitants** d'intérêt communautaire : crèches, accueil des personnes âgées, piscines,...

Cela fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de la Lettre.

François-Régis VALETTE



Les Randovals à Auzeville

Le rendez-vous annuel des randonneurs du Sicoval a eu lieu le dimanche 28 Septembre dans notre secteur, celui des « Chemins Tolosans ».



Après une matinée sportive et le parcours de boucles pédestres au départ de Ramonville, VTT au départ de Castanet ou équestre au départ de Vigoulet, les randonneurs se sont tous retrouvés pour une pause déjeuner sur la place du village de Vieille Toulouse. De là, ils pouvaient se rendre ensuite sur les différents sites d'animations proposées l'après-midi à Castanet, Pechbusque, Ramonville et Auzeville !

Cette belle après-midi du dernier dimanche de Septembre (à faire pâlir nos prévisionnistes de la météorologie) fut le temps fort de cette journée dans notre

commune. Un passage quelque peu inaccoutumé de marcheurs et de cyclistes à travers nos rues avait pu être observé pendant la matinée, mais c'est un flot continu de visiteurs que nous avons accueilli devant le château "Les Frères" sur le site



auzevillois. En écho avec le thème des Randovals 2003 "Terre crue, terre cuite", plusieurs animations étaient proposées. Une tente abritait un florilège des dessins de couverture de la (Nouvelle) Lettre sur le thème de "La Brique à Auzeville" ainsi que les expositions et démonstrations de deux artistes sculpteurs Bernard Franck et Jacques Les-cure, qui nous ont fait partager leur technique

du travail de la terre et des matériaux caractéristiques des bâtisses du Lauragais. Le clou de cette animation était sans conteste la visite du parc du Château "Les Frères" que son actuelle propriétaire Madame Faletti avait si aimablement proposée pour cette occasion. Les grilles du parc étaient exceptionnellement ouvertes offrant une magnifique perspective sur la façade Nord-Est du bâtiment. Chacun pouvait faire le tour du château et en détailler les multiples facettes. Une atmosphère de fête a dominé sur le site tout au long de cette après-midi, c'est sans doute à l'animation musicale sur des airs de jazz assurée par James Luneau qu'on le doit !

Pour les plus courageux, un circuit

"Auzeville historique" les amenait à la découverte d'autres sites remarquables de la commune : l'église Saint-Séverin (elle aussi ouverte exceptionnellement), la maison des Têtes et Castel Marly. Des panneaux avaient été mis en place retraçant l'histoire des édifices.

Un grand merci à toute l'équipe "Randovals", rassemblant élus, habitants, personnel communal, techniciens du Sicoval et la famille Faletti-Dos Santos, qui a participé aux préparatifs (dans la joie et la bonne humeur !...) et assuré le succès de cette manifestation !



Laurence Salomé

Repas portés à domicile

Nous recevons ce signe amical de Jean Pierre Chaumont

"Ayant contribué ces dernières années à la mise en place du service du portage des repas à domicile, je suis maintenant, malheureusement, passé dans le camp des bénéficiaires, et peux tester ce service en vraie grandeur.

Je pense que c'est un véritable succès, extrêmement pratique et confortable, et je veux remercier tous les personnels de la mairie impliqués dans ce service, avec des compliments tout particuliers au personnel de la cantine pour la variété, la qualité et la quantité des repas servis."

Occasion de rappeler

- ce qu'est le service de portage des repas
- qui il concerne.

Le service de portage des repas à domicile a été mis en place il y a près d'un an, à l'intention

- des personnes âgées, malades, handicapées

• mais aussi pour celles et ceux qui ont un besoin occasionnel résultant des circonstances de la vie (accident, charges de famille excessives, préparation d'un examen, surcharge ...).

Ce service est géré par le CCAS de la commune. Les repas sont préparés par le Restaurant scolaire.

Ils sont livrés à domicile, le midi (entre 11 h 00 et 12 h 30), par le personnel communal, en liaison froide. Ils peuvent donc être conservés au réfrigérateur pour le week-end.

Ils peuvent être livrés du lundi au vendredi (jour où des repas supplémentaires - à conserver - peuvent être adjoints pour les samedi et dimanche).

Vous êtes peut-être concerné(e)s. Vous pouvez l'être. N'hésitez surtout pas à appeler le Secrétariat de la mairie en cas de besoin et pour tout renseignement.

Jean-Marie DESTOMBES

Salon d'hiver d'Auzeville du 22 novembre au 7 décembre

Le changement dans la continuité

C'est ce que nous nous sommes promis en novembre dernier lorsque le Président de l'Association « Art promotion », Alain BABY, créateur du salon d'hiver en 1992, nous a annoncé qu'il ne pouvait continuer son œuvre, pris par de nombreuses activités artistiques à Mirepoix, dans le sillage de son épouse Jacqueline BABY, aquarelliste reconnue.

Bien que désireux de pérenniser ce salon, nous n'envisagions pas de nous lancer seuls dans cette aventure.

Dans le courant du mois de janvier, la bonne étoile brilla pour nous : Amandine SANDRÉ poussait les portes de la mairie pour nous annoncer son désir d'implanter sur AUZEVILLE le siège de l'Association « RATS d'ART » dont elle est un membre actif.

Après une discussion à bâtons rompus, notre projet devenait également le leur. Nous décidions, sans attendre, de rendre visite à Monsieur BABY qui, ravi de voir son œuvre poursuivie, nous prodigua tous les renseignements utiles à la mise en place d'une telle manifestation. **Claudy SICHI**

Le Salon vu par "les Rats d'Art"

Ce salon se doit d'être un lieu de diversité et de pluralité, un espace de rencontres, d'enthousiasmes, de débats, d'engagements artistiques. Reprenant le principe des invités d'honneur, nous proposons à quatre artistes de présenter cinq œuvres de leur choix.

Nous présentons deux artistes qui ont contribué depuis dix ans à la mise en place de ce salon, Jacqueline Baby et Paule Fournier-Hiller : passionnées par la peinture et son univers, elles se donnent les moyens de leur passion, dans un esprit associatif constructif et solidaire.

Deux autres artistes amorcent une direction complémentaire, en gardant cet esprit initié par Monsieur Baby, le créateur du salon : Muriel Sandré et Joseph Fornès.

L'ensemble des œuvres sélectionnées pour le salon respectera la diversité et la richesse des recherches artistiques actuelles.

Différentes interventions sont prévues

durant ce salon, notamment des visites guidées. Philippe Sahuc proposera des visites contées qui feront le lien entre les deux lieux d'exposition : mairie et ancienne mairie.

Nous offrons notre première carte blanche à Ga, actuellement en troisième année de cycle long, option communication, à l'Institut d'Arts Visuels d'Orléans. Il s'agit de créer une œuvre en édition



limitée qui sera intégrée au catalogue du Salon d'Hiver : un travail de longue haleine ! ...et plein d'autres surprises !

Amandine Sandré

Elisabeth THIRY nous a quittés



De ses collègues de la Mairie

Elisabeth,

Au nom de tous les collègues de la Mairie d'Auzeville-Tolosane je tenais aujourd'hui à te dire un dernier petit mot.

Tu es la plus ancienne d'entre nous à la Mairie d'Auzeville-Tolosane,

Tu nous a tous vu arriver un à un dans les différents services,

Tu es à l'origine de la création de notre Amicale du Personnel ou tu as toujours assuré la présidence avec une très grande implication. Au sein de cette association chacun a pu trouver soutien moral et financier. Tu as su aussi nous rassembler pour faire la fête chaque année autour d'un repas convivial.

Nous gardons de toi l'image d'une personne de caractère, dynamique, battante, et toujours très coquette,

Elisabeth, merci pour tout cela !

Allocution du Maire d'Auzeville

Elisabeth s'est éteinte le samedi 4 octobre au terme d'une longue maladie.

Recrutée par Jean JANY, le Maire alors en fonction, Elisabeth était arrivée à la Mairie d'Auzeville le 11 septembre

Recueillement et émotion ! Nombreux étaient ses parents et amis, venus ce lundi 6 octobre, dans l'église de Castanet, pour l'accompagner. Nous assurons ses parents, ses fils Christian et Sébastien, sa famille et ses proches de toute notre sympathie. La Lettre reproduit ci-dessous (quel meilleur hommage) les paroles que lui ont adressées Arlette Bert au nom de ses collègues et François-Régis Valette, maire d'Auzeville.

1968. Elle avait 20 ans. Ce fut le début d'une longue vie commune avec Auzeville, ponctuée de moments heureux et d'autres moins faciles.

Pendant 35 ans, Elisabeth verra évoluer la commune, de quelques centaines d'habitants, à près de 3000 aujourd'hui. Elle s'adaptera avec bonheur aux 5 Maires successifs qu'elle a vu passer. Observatrice sans complaisance de la vie communale, son caractère la portait souvent à réagir aux événements de cette dernière. Mais, elle savait toujours garder la discrétion attachée à sa fonction, à son statut.

Sa carrière de fonctionnaire territoriale l'avait amenée à obtenir le grade de rédactrice le 1^{er} janvier 2001. Nous revivons le réel plaisir qui fut le sien lorsqu'elle apprit cette nomination qu'elle espérait tant. Plaisir oh combien partagé, car sa joie était telle qu'on ne pouvait que la faire nôtre.

Elle avait au sein de la commune d'Auzeville la charge de la comptabilité, ainsi que la tenue des listes électorales. Elle accomplissait ses tâches avec une parfaite conscience professionnelle, apportant toujours la rigueur la plus pointilleuse dans l'exercice de ses responsabilités.

Son entente avec Claudine BACON, qui exerça les fonctions de Secrétaire Générale de notre commune pendant plus de 20 ans, fut parfaite.

Exigente autant envers elle même que pour les autres, ses propos parfois sévères étaient toujours sincères, prononcés sans fard ni détour. Elle était aussi appréciée pour cela.

Elle avait reçu la médaille d'argent du travail, à la Mairie, devant nombre de nos concitoyens à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'an 2000.

Quand en mai 2002 elle avait du s'arrêter car le mal était à nouveau là, l'espoir était resté bien présent.

Elle, si forte, si volontaire, et qui aimait tant la vie, ne pouvait se laisser terrasser par la terrible maladie. Jusqu'au bout, elle a lutté et puis elle est partie par cette matinée de début d'automne.

Elisabeth, vous êtes toujours dans notre cœur. Nous ne vous oublierons pas.

François-Régis VALETTE

Jacqueline de Solan, nouvelle présidente du Foyer Rural



- Madame la Présidente bonjour ! Me permettez-vous de vous appeler simplement Jacqueline, et de te tutoyer ?

- Mais bien sûr ! avec plaisir.

- Je me permets cette familiarité parce que je te connais bien, mais pour les lecteurs de La Lettre je vais essayer de te faire découvrir un peu mieux. Pour commencer parlons de ton nom : de Solan.

- Mon vrai nom est : de Solan Bethmale. Mon mari a des ancêtres d'origine irlandaise qui, après un passage en Grèce, sont venus s'installer dans la vallée de Bethmale. Cela remonte à beaucoup d'années puisque l'on a retrouvé des écrits attestant leur présence en Ariège vers 1100.

- Depuis quand es-tu à Auzeville ?

- Je suis arrivée en 1988.

- Peux-tu nous retracer brièvement ton parcours avant cette date ?

- Je suis née au Maroc, à Rabat. J'ai vécu là-bas toute ma jeunesse. Mon mariage m'a amenée en France, puis je suis partie 5 ans dans le Pacifique pour suivre mon mari qui avait son travail sur les îles de Nouvelle-Calédonie puis de Wallis. De retour en Métropole, j'ai passé le concours pour entrer au Ministère de l'Équipement et j'ai travaillé à Toulouse au Conseil Général des Ponts et Chaussées. Nous avons 4 enfants, 2 garçons 2 filles, et 4 petits-enfants.

- Quelles sont tes passions, tes hobbies ?

- Tout d'abord, j'adore les voyages ! et

j'ai vite fait de faire ma valise quand l'occasion se présente ! J'aime beaucoup le sport, surtout la natation.

- Pourquoi donc ? je ne te voyais pas sportive !

- Eh bien mon cher, n'en déplaise à ma modestie, sache que, dans ma jeunesse, j'ai été championne d'Afrique du Nord en natation. Ce qui explique que j'aime toujours nager, même si ce n'est pas contre un chronomètre ! A part cela, j'aime ramasser des champignons, je fais collection de boîtes d'allumettes, j'ai rapporté du Pacifique une belle collection de coquillages. Sur le plan culturel, j'adore l'opéra, plus particulièrement Verdi.

- Je crois que, sur l'engagement personnel, tu as toujours beaucoup donné !

- C'est exact. Au Maroc je me suis beaucoup occupée du scoutisme. Ici, à Toulouse, j'œuvre au sein du Lion's Club (successivement présidente de club, de zone, enfin de région). Un mot sur cette association caritative et sa devise « Nous servons ». Son but est de mener des actions pour venir en aide aux plus démunis et aux malades (ainsi, les enfants dialysés de Purpan).

- Venons en au Foyer Rural : pourquoi ce changement de présidence ?

- Nous avons constaté que les présidents précédents étaient restés longtemps en poste : cette longévité entraînait un certain essoufflement. Qui plus est, leur remplacement était difficile car les gens avaient peur de s'engager pour une trop longue période. Il nous parut alors judicieux de changer quelque peu le fonctionnement en proposant de limiter la présidence à une année (comme c'est le cas au Lion's Club). Pour cela nous allons ouvrir le Conseil d'Administration à de nouveaux membres, de façon à amener plus d'administrateurs à prendre successivement les postes de président, secrétaire et trésorier du Bureau.

- Quels changements cela va-t-il entraîner ?

- Surtout un renouvellement des bonnes volontés, des idées nouvelles, des motivations nouvelles, bref un apport de sang neuf. Le Foyer Rural d'Auzeville est un des plus importants du département (le 2^e par le nombre d'adhérents, après celui de Quint-Fonsegrives). Il compte plus de 600 adhérents répartis dans 26 activités, sportives ou culturelles, différentes. La conduite d'une telle association demande beaucoup de monde. J'ai accepté cette première présidence d'un an car j'ai la chance d'avoir à mes côtés un Bureau de bénévoles très homogène et très actif. Mais je tiens à dire ceci : bien que nous bénéficions de subventions de la Mairie, auxquelles s'ajoutent les cotisations des adhérents, le Foyer ne peut réellement fonctionner que grâce au précieux travail des bénévoles : nous sommes actuellement 80, répartis dans le Bureau et principalement dans les 26 sections. Comme la présidente, les responsables d'activités aspirent au renouvellement de leur poste. C'est pourquoi j'en profite pour faire ici un appel à toutes les bonnes volontés afin qu'ils soient toujours plus nombreux et plus neufs dans nos rangs.

- Le mot de la fin ?

- Je tiens à redire que le Foyer a pour principal rôle l'animation du village. C'est dans cet esprit que nous continuerons de travailler tous ensemble pour faire se rencontrer les auzevillois et satisfaire au mieux leurs désirs en matière de loisirs et de culture. Enfin je remercie beaucoup les présidents et présidentes qui m'ont précédés parce qu'ils m'ont facilité la tâche que j'assume aujourd'hui.

- Merci beaucoup Jacqueline, et bon vent !

Propos recueillis par Denis Monchy

Histoire sans parole et sans image

"Mesdames, messieurs, veuillez nous excuser pour l'interruption momentanée du texte, indépendante de notre volonté et ce pour des raisons techniques..."

Et le président Michel Louis Boutaud fulmine au téléphone. Son interlocuteur a beau lui en expliquer les raisons, Boutaud n'est pas content : pas d'article sur l'exposition des "CRÉATEURS D'ART AUTHENTIQUE" du mois de mai dernier. EST-CE POSSIBLE?...Mais oui c'est possible! C'est comme à la SNCF!... "C'est époustouflant!" comme dirait BENIGNI. Enfin bref. Aujourd'hui le président de l'Association REMI est satisfait, aujourd'hui il a le sourire, puisque vous êtes en train de lire "ses" lignes.

QUI EST L'ASSOCIATION REMI ?

REMI est une association régie par la loi 1901, créée en 1996 pour favoriser la communication, la relation entre artistes créateurs et permettre ainsi de diffuser leurs œuvres par des expositions, des galas ou des spectacles en tous genres, avec des artistes connus et moins connus.

Mais en premier lieu, l'Association REMI veut soutenir les artistes créateurs les moins favorisés.

L'artiste a besoin d'être encouragé et reconnu afin que sa capacité créatrice lui permette de garder sa dignité au sein de la société dans laquelle il vit.

Chaque année, depuis 1998, fin mai, l'Association RÉMI organise "l'Exposition des Créateurs d'Art Authentique" dans les salons de la Mairie d'Auzeville. L'année 2003 a été la 6^e édition. Les visiteurs de plus en plus nombreux apprécient les œuvres des artistes qui, à travers leur imagination et leur sensibilité, présentent leurs créations de qualité. Ainsi chaque fois, l'Association RÉMI

engage un artiste pour animer ces deux journées d'expo et amuser petits et grands.

En 1999, l'Association REMI propose aux auzevillois(es) de voir le magnifique spectacle du cirque Arlette GRUSS.

En septembre 2000, REMI organise en collaboration avec le Foyer Rural un voyage dans le Tarn, à la découverte d'un remarquable parc floral : les Jardins des Martels, à Giroussens.

Le 31 décembre 2000, REMI réalise pour la première fois sur Auzeville le réveillon de la Saint-Sylvestre. Cette manifestation très lourde a permis de faire travailler des intermittents du spectacle, ainsi que des gens de la profession hôtelière.

En décembre 2001, l'Association REMI participe au "Train du père Noël". Voyage ludique de Toulouse à Foix, organisé par l'A.C.P.R Toulouse, où les petits et les grands ont pu admirer la locomotive à vapeur qui tractait ce train féerique, en compagnie du père Noël.

Et enfin le 21 décembre 2002, une nouvelle activité voit le jour : "LES RENCONTRES CINÉMA". Ces rencontres, ludiques et pédagogiques, présentées environ tous les trimestres, permettent d'avoir un autre regard sur le 7^e Art.

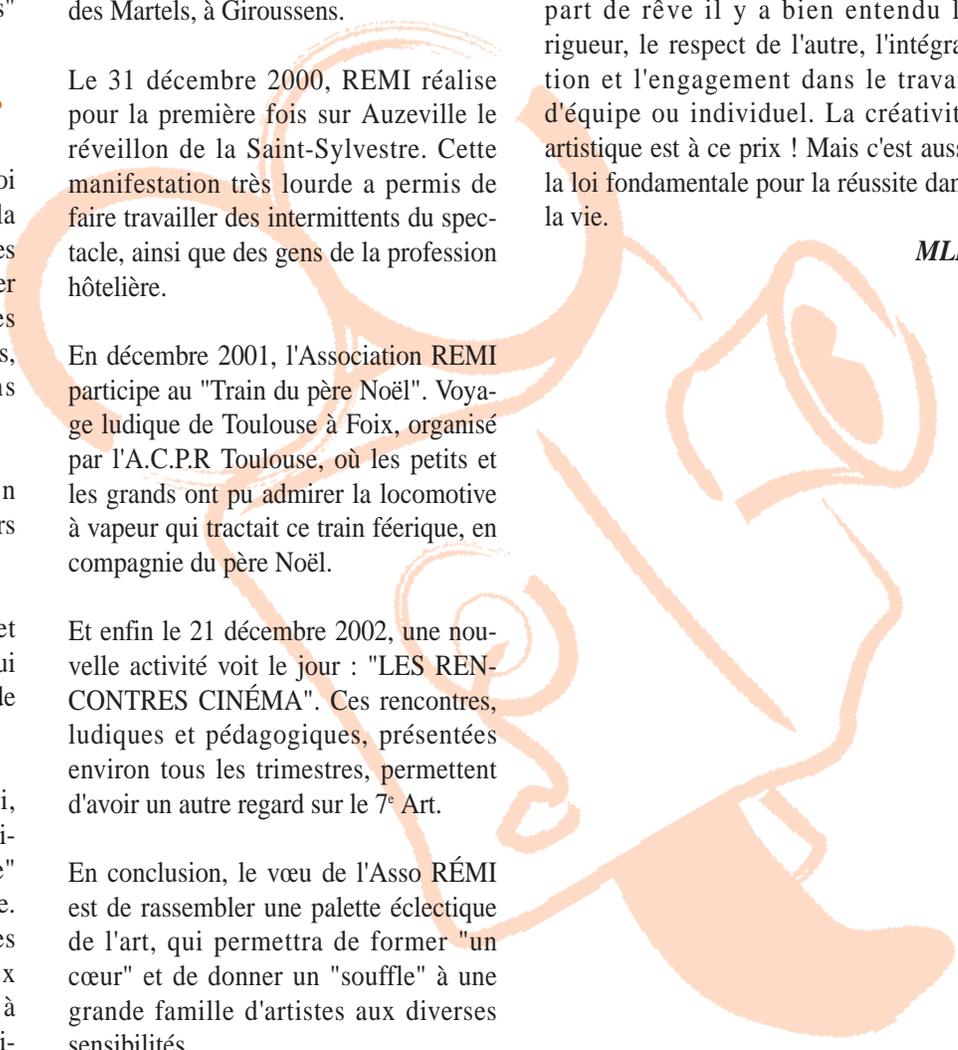
En conclusion, le vœu de l'Asso RÉMI est de rassembler une palette éclectique de l'art, qui permettra de former "un cœur" et de donner un "souffle" à une grande famille d'artistes aux diverses sensibilités.

L'artiste n'est-il pas toujours isolé ? Lui,

le saltimbanque de l'ombre, dans la tradition de Molière bien sûr, ne ressemble-t-il pas au jeune héros du célèbre roman d'Hector Malot : "Sans Famille". On comprend pourquoi l'association a pris le nom de REMI.

RE-MI c'est aussi deux notes de musique qui symbolisent la joie et l'espoir de concrétiser la part du rêve. Mais ne vous y trompez pas ! Au-delà de cette part de rêve il y a bien entendu la rigueur, le respect de l'autre, l'intégration et l'engagement dans le travail d'équipe ou individuel. La créativité artistique est à ce prix ! Mais c'est aussi la loi fondamentale pour la réussite dans la vie.

MLB



! Pourquoi l'association "Rats d'Art ?"

Nous avons créé l'association Rats d'Art en 2003 dans le but d'unir nos compétences pour défendre une certaine idée de l'art contemporain et l'aider à rencontrer son public. L'association a donc pour objet la **promotion de la création et de la production de pratiques artistiques contemporaines** : pour travailler ensemble, partager des connaissances spécifiques à notre milieu professionnel, gagner notre vie en tant que professionnels de la création.

Nous voulons inventer les conditions « sur mesures » de réaliser nos projets : création, recherche, diffusion, édition, échanges artistiques...

Il est prévu un agent de promotion artistique commun à tous les artistes adhérents, Sandrine Perrin. Ayant déjà plusieurs expériences réussies dans ce domaine, elle est diplômée d'Histoire des Arts à l'université de Rennes et est actuellement en stage de comptabilité à Saint-Étienne pour une période d'un an. Indispensable, elle se chargera de prospecter, négocier et suivre les contrats, libérant les artistes d'un travail qui demande beaucoup de temps. Elle permettra aux artistes de garder ce temps précieux pour leur véritable profession, très prenante, la création.

Lieux de création et de diffusion

Nous aurons bientôt des locaux qui accueilleront des ateliers d'artistes, des cours et un lieu d'exposition dédié à l'art contemporain. Par la suite, nous aimerions mener une politique de résidence d'artistes et de cartes blanches offertes à des acteurs de l'art contemporain (critique, commissaire d'exposition, artiste, théoricien...), notamment pour des expositions individuelles ou collectives. Des conférences et des voyages d'étude pourraient être organisés.

L'édition de catalogues, de textes ou de CD peut être l'occasion d'une coproduction avec une ou plusieurs institutions françaises ou étrangères.

Organisation d'événements culturels

Ces manifestations sont un moyen de faire connaître nos engagements artistiques. Elles proposent l'expérience d'une immersion dans le domaine de l'art, son actualité et sa culture, ses méthodes et ses raisonnements, ses pratiques et ses techniques spécifiques.

Notre première action :

Le Salon d'Hiver d'Auzeville, où comment une jeune association pour la promotion de la création artistique contemporaine prend la suite de l'organisation d'un salon régional...

Nos projets principaux :

Projectile ; travail de sensibilisation aux pouvoirs de l'image : manifestations, expos de "Talents latents", création d'un festival avec l'Espace Jeune d'Auzeville et les amateurs et professionnels intéressés par les travaux autour de la temporalité à travers l'image fixe et animée (et le son ?)... (Virginie)

Ouverture d'ateliers d'artistes au public, festival de l'objet transformé (propositions de Michel)

Festival végétal sur le Sicoval (Amandine)

Concours (Saïda)

Ateliers de recherche et de création expérimentaux

Ce sont des regards croisés sur un travail réalisé seul ou en équipe, transversal ou spécialisé, des créations collectives, une réflexion esthétique et critique. L'affirmation d'un état d'esprit de laboratoire, ouvert à tous les métissages, toutes les aventures des cultures en construction.

Pour une confrontation active entre les pratiques, on attend des artistes que leurs propos et leurs travaux soient cohérents, autonomes et de préférence informés des enjeux de l'actualité artistique.

Exemple : essais de communication plastique entre différents domaines d'expression artistique, pour peut-être, ensemble, toucher à l'essence de la création...

Créer une SCOP

Nous travaillons à la création d'une dynamique de diffusion du fait artistique contemporain, qui aura un rayonnement tant local qu'international. Nous avons décidé de créer un site Internet multilingue qui présentera l'actualité des activités de l'association, ainsi que les œuvres et la démarche des artistes.

Il mettra en relation ces artistes avec d'éventuels acheteurs, commanditaires et toute personne ou institution intéressée.

Ce site proposera une visite en forme d'expérience sensible entre réel et fiction ; une invitation à se faire plaisir et à s'interroger en découvrant des formes d'expression et de pensée variées.

Amandine Sandré, avec les conseils de Marek Chrzestek, Emmanuel Andral, Gaëlle Sandré, Joseph Fornès, Philippe Sahuc.

Si ces projets vous intéressent, ou simplement pour une information, écrivez-nous :

Association Rats d'Art
6, chemin de la Mayrine,
31 320 Auzeville-Tolosane.
Tel. 05 61 73 39 82.



Nouvelles du Jumelage Auzeville-Broughton & Bretton

Comme chaque année le Tournoi de l'Autan a vu la participation de deux équipes galloises, cette fois de 13 ans ou moins, du 6 au 10 juin 2003. Tous ces jeunes étaient fort sympathiques et, pour la première fois, l'une des deux équipes a gagné en finale contre une équipe chinoise, l'autre équipe s'étant classée 5^e.



tisanat sous l'égide de l'association REMI en mai 2004

- des voyages à thèmes au Pays de Galles ou en Grande-Bretagne ; (les jardins, la peinture, le whisky...)
- des voyages en France.

Nos amis gallois ont aussi participé à la soirée polynésienne de la fête de la Musique à Auzeville et dès le lendemain nous leur faisons découvrir Pézenas, le Larzac, avec visite de la station expérimentale de l'INRA à La Fage, des caves de Roquefort et des travaux du viaduc de Millau.

Dès le début septembre, le Comité s'est remis au travail pour concrétiser les projets.

Nicole Dumas

En voyage de retour, après le séjour des Auzevillois à Broughton en avril de cette année, nos amis gallois sont venus à Auzeville du 19 au 24 juin 2003. Sue Stevens, dont la fonction cette année correspond à celle de maire chez nous, nous avait fait le plaisir d'être de ce voyage. Elle a d'ailleurs été invitée à une réunion de notre conseil municipal. Elle portait le grand collier, insigne de sa charge.

Au cours d'une séance de travail réunissant les deux Comités, de nombreux projets ont été évoqués, parmi lesquels

- la venue d'adolescents gallois qui se joindraient à des ados auzevillois à Pâques 2004, avec retour chez les gallois l'année suivante ;
- la participation d'artistes gallois à l'exposition de peinture de novembre ;
- et d'artisans gallois à l'exposition d'ar-



Perspectives d'avenir ?

Lorsque l'on se penche tant soit peu sur le résultat de certaines conférences internationales, on est sidéré par le cynisme de certains de nos dirigeants.

Comment doit-on considérer l'annonce du commissaire européen Pascal Lamy qui, après Doha peut dire « L'environnement a été pris en compte à Doha » ? En réalité ce qui a été pris en compte n'est pas la protection de cet environnement mais la promesse de sa déréglementation et de sa privatisation. L'une des grandes victoires pour les firmes multinationales c'est l'engagement des pays « à diminuer ou selon qu'il conviendra, éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des biens et services d'environnement ».

Nous devons cet exploit à l'Union européenne. Cela induit une double obligation : libéralisation des services vitaux : eaux, ressources naturelles.... et soumission aux obligations de l'OMC ou à l'accord général sur le commerce des services (AGCS).

Cette négociation qui doit se poursuivre au Mexique doit être terminée pour fin 2004. Elle doit porter sur trois volets « capture par définition », « réglementation intérieure » et « trocs d'offres et demandes de services ». Il s'agit surtout de rester dans l'obscur et la clandestinité.

La révision de la nomenclature ou « capture par définition » consiste à ajouter des secteurs à ceux déjà prévus lors des derniers accords de 94. Paradoxalement l'Union Européenne, après consulta-

tion des lobbies, s'emploie avec zèle à faire avancer cette idée. On découvre ainsi que sont visés par cette libéralisation : le captage de l'eau, la protection de la nature et de ses paysages, la protection des forêts et leur gestion, la gestion des déchets solides et dangereux, l'incinération, les services de protection des eaux souterraines et de surfaces ...

Vision futuriste, nenni ... Dès l'automne 2002, le département de la défense américaine expédie en Bolivie un corps d'ingénieurs qui convoque à l'ambassade américaine de La Paz des hydrologues boliviens afin d'obtenir une cartographie complète des sources et des nappes phréatiques du pays.

Il faut savoir que l'américain moyen consomme 600 litres d'eau par personne et par jour sans compter les besoins de l'agro-industrie. Une pénurie d'eau est déjà programmée dans ce pays et l'on recherche d'autres sources vers le Canada et la Bolivie. La privatisation de l'eau en vrac, rivières, lacs, nappes est donc un enjeu majeur car il ne saurait être question d'envisager une réduction de la consommation.

Les législations internes à chaque pays sont donc des obstacles qu'il faut juguler. L'article 64 des accords qui s'impose à tous les échelons gouvernementaux précise qu'il faut éliminer les législations jugées « plus restric-

tives que nécessaire au commerce des services » et l'OMC pointe notamment « l'excès des mesures environnementales et de sécurité pour le transport maritime ». Les futurs Prestige, poubelles de mer ont de l'avenir devant eux.

Le leitmotiv de l'OMC est que les choix doivent favoriser les opérations marchandes.

De même le processus « demandes et offres » permettrait théoriquement des échanges entre pays, les pays riches imposant de fait leur volonté aux pays pauvres si besoin sous forme de chantage. D'après l'organisation humanitaire d'origine britannique Oxfam des sommets comme Cancun ne sont qu'une « mise en scène en vue de donner un cadre légal à des rapports de forces qui s'expriment au mépris des règles de droit ».

Engager un secteur, environnement par exemple, veut dire assurer le droit d'implantation sans limite des opérateurs transnationaux avec tous les abus auxquels cela peut conduire.

La marchandisation de l'environnement entraînera, inéluctablement, une dégradation accélérée, car le but premier du privé n'est pas le bien public mais la rentabilité. Les expériences récentes de privatisation dans d'autres domaines, à l'étranger : Grande Bretagne – États Unis, ont mis en évidence les carences du système sans

avantage pour l'ensemble de la population.

Ces questions de fond se traitent dans le plus grand secret avec interdiction de divulguer les documents, seules des fuites ont permis aux ONG d'être au courant de ces tractations .

On voit dès maintenant émerger des demandes concernant l'eau, les ressources naturelles ...

...La Malaisie a été priée d'éliminer sa législation interdisant l'acquisition de terres à des fins spéculatives par des investisseurs étrangers. Le Mexique et le Chili sommés d'abolir les réglementations limitant l'accès à la terre et à l'eau le long de leurs côtes

Nous rejoignons sous une autre forme, plus vaste, le problème des OGM qui de fait consiste à mettre sous la tutelle des multinationales l'ensemble du monde agricole et au-delà les citoyens en ignorant le principe fondamental de précaution.

Il est bon de savoir, par exemple, que le docteur Arpad Janos Pusztai travaillant pour le compte de Rowell Institute en Ecosse a montré scientifiquement, par des tests sur des rats nourris avec des pommes de terre transgéniques produisant de la lectine, qu'il y avait altération de l'intestin grêle entraînant parfois la mort. Plutôt que de poursuivre ces expériences pour en savoir plus et définir les causes réelles de ces décès, les autorités

anglaises (FSA : Food Standard Agency) ont coupé les crédits et fait arrêter les travaux.

En France la Commission de Génie Biomoléculaire travaille plus à promouvoir les OGM et ne reflète en rien l'avis du milieu scientifique. Il ne peut en être autrement lorsqu'on est à la fois juge et partie. Monsieur Axel Khan, ancien président de cette commission, était en même temps rétribué par Rhône Poulenc.

Plus grave est encore l'histoire de Percy Schmeiser, agriculteur canadien du Saskatchewan. Il cultivait un colza non transgénique depuis des années réutilisant sa propre semence. Certains voisins avaient opté eux pour le colza de Monsanto. Les champs de Percy ont été contaminés et Monsanto l'a accusé d'avoir utilisé du colza transgénique sans avoir payé les droits. Attaqué au tribunal, il a plaidé la conta-

mination accidentelle. La Cour Fédérale du Canada l'a condamné car « il aurait dû savoir que des plants de colza brevetés se trouvaient dans son champ ».

Le pollué devient le coupable. Une indemnité de 200 000 dollars devra être versée à la firme. Que devient le principe pollueur-payeur que l'état français ne veut pas inclure dans sa révision de la Constitution ? Depuis cette histoire près de 1000 agriculteurs du Saskatchewan ont porté plainte contre Monsanto qui, par ailleurs, fait du chantage auprès de ces mêmes agriculteurs, fait agir sa police privée, répand même des herbicides par avion sur des champs qu'ils considère comme suspects et encourage la délation.

Voilà la démocratie vue à travers l'optique d'une multinationale et certains gouvernements très favorables au libéralisme, États-Unis

mais aussi l'Europe de Monsieur Lamy.

Un autre grave problème est que cette culture d'OGM qui au Canada a contaminé près de 80% des autres cultures de colza met en cause directement et définitivement la culture biologique respectueuse de l'homme et de son environnement. Près de 71 % des européens refusent une alimentation contenant des produits transgéniques et pourtant l'Europe semble prête à lever le moratoire sous la pression des États-Unis. La Commission européenne, qui n'a aucune légitimité démocratique, est majoritairement favorable à cette levée alors qu'aucune mesure n'est prise pour rendre les pollueurs responsables de leurs actes.

Les États-Unis menacent d'introduire une plainte auprès de l'OMC contre le moratoire européen, cela met en lumière le caractère anti-démocratique de cet organis-

me qui veut faire prévaloir la prééminence des intérêts commerciaux face au choix des citoyens.

Pour justifier, en partie, la culture des OGM, on parle beaucoup des services que ces plantes pourraient rendre dans le domaine thérapeutique mais, curieusement, on ne dit pas un seul mot sur les possibilités de réaliser des armes biologiques ou bactériologiques.

L'avenir de l'humanité se présente donc sous les meilleurs auspices et il y aurait lieu de s'interroger sur ce qu'on appelle le progrès. Il serait grand temps de replacer l'homme au centre des interrogations et tordre le coup à la notion de profit qui profite à qui ? Si nous ne maîtrisons pas la folie de tous les docteurs « Follamours » et des trusts on peut légitimement se faire du souci pour les générations futures .

J. Lauzeral

Le bruit des avions au-dessus d'Auzeville

Suite à l'attentat du 11 septembre 2001, nous avions constaté une stabilisation, voire une diminution du trafic aérien.

Depuis, et heureusement ! ce trafic a repris sa progression. Dans 10 à 15 ans, Blagnac sera saturé. Si rien n'est fait rapidement, compte tenu du temps nécessaire à la construction d'un aéroport, cette saturation constituera une entrave au développement régional.

Le Collectif contre les nuisances aériennes dont notre association fait partie, demande depuis 5 ans la construction d'un 2^e aéroport. A voir la levée de boucliers et la puissance de manifestation de toutes les communes susceptibles d'avoir l'aéroport implanté à proximité, on peut douter de l'aboutissement de cette demande.

Le mercredi 17 septembre 2003, France 3, dans le cadre du 19-20, a consacré à ce

sujet une émission qui n'a fait que conforter cette opposition. Au dire du présentateur, une seule personne, Robert, de Seysses, est « à peu près » pour le 2^e aéroport.

Pendant cette émission, à aucun moment nous n'avons pu entendre les arguments des partisans du 2^e aéroport. Bravo pour l'objectivité de l'information sur une chaîne publique. Nous ne pouvons que regretter le manque de mobilisation des partisans du

2^e aéroport. Cette constatation ne concerne pas les Auzevillois qui ont toujours répondu « présents » aux diverses manifestations...

Une nouvelle brochure éditée par le Collectif et concernant la nécessité d'un 2^e aéroport sortira incessamment et sera distribuée à tous les adhérents.

La lutte continue !

L'association pour la qualité de la vie à Auzeville

Je voudrais comprendre ?

Comme vous, j'habite Auzeville, comme vous je suis soumis à la pression fiscale nécessaire à la vie de la commune mais pour parfaire mes connaissances et participer activement à la vie du village je suis aussi membre de commissions municipales : finances, travaux-environnement, urbanisme, information.

Je constate malheureusement que le nombre de membres volontaires dans certaines de ces commissions est peu élevé. C'est dommage, mais je conçois très bien que pour des personnes en activité cela n'est pas toujours possible. M'intéressant donc à certains points, j'ai voulu vérifier le bien fondé d'une affirmation voulant que notre imposition soit très raisonnable par rapport à la moyenne des autres villages. Pour ma part je trouvais que les chiffres fournis par habitant ne me paraissaient pas correspondre à ma contribution, la marge était large.

• Finances locales

J'ai donc eu la curiosité d'aller consulter le registre des impositions sur la taxe d'habitation. Cette taxe d'habitation est basée sur la valeur locative de la maison en fonction de divers critères, surface, confort, lieu d'implantation ... cela résultant d'un certain formulaire rempli après construction. Sur ces critères, peut-être discutables, pas grand chose à dire sinon qu'il n'est pas sûr que, lors de travaux complémentaires tout ait été déclaré, mais la surprise est de taille lorsque, en feuilletant le registre des impositions, on constate que certains auzevillois bénéficient d'une exonération partielle ou totale de cette taxe. Je m'explique, il ne s'agit en rien des abatte-

ments légaux figurant sur votre avis mais bien d'une exonération qui vous soustrait en partie ou en totalité à l'impôt.

J'ai demandé des explications à la Mairie, notamment le jour de la discussion du budget au Conseil municipal, j'attends toujours la réponse. Quels sont les critères de cette exonération ? Sur quelle base légale repose-t-elle ? Et qui en décide ?

• Budget

J'avais d'ailleurs ce jour-là fait une autre remarque à savoir qu'il me paraissait totalement anormal que les membres de la commission du budget ne reçoivent le projet primitif de ce budget qu'en début de séance de la commission. De fait ils n'avaient pu le regarder avant. Je veux bien admettre qu'en raison de la démission du conseiller municipal qui s'occupait de ces questions au préalable cela ait pu perturber le fonctionnement mais étudier en un temps très réduit un document comptable rédigé, de plus, suivant un plan administratif qui mélange les chapitres et, sans tous les éléments, ce n'est pas facile. C'est ainsi que nous avons appris le jour du Conseil, les sommes attribuées aux associations et constaté, par exemple que les boulistes avaient une dotation importante sous le prétexte qu'ils n'avaient pu organiser

un loto par suite de problèmes avec le foyer rural.

Je n'ai rien contre les boulistes mais un loto est une contribution volontaire, une dotation est un prélèvement sur les impôts des auzevillois, il y a une nuance de taille.

D'autre part, j'ai suggéré que cette préparation du budget primitif soit précédée d'une réunion permettant de fixer les objectifs de l'année donc d'organiser ce budget autour de ces éléments et d'informer les membres de la commission de ces orientations.

Le budget n'est pas une chose compliquée en soi, il y a des charges fixes, salaires, remboursements d'emprunts, charges administratives, travaux d'entretien...et des choses modulables. En face des recettes, certaines connues, d'autres plus aléatoires encore faut-il sortir du jargon administratif et comptable qui tend à brouiller les cartes.

Il serait d'ailleurs très instructif à ce sujet de savoir quel est le niveau d'endettement de la commune par tête d'habitant car l'emprunt pour réaliser des travaux d'intérêt général ne paraît pas une absurdité si la charge par habitant n'est pas excessive.

Je précise un point, une commission n'est pas le Conseil municipal qui seul à le pouvoir de voter, elle donne un avis, mais pour qu'elle fonctionne correctement il faut qu'elle dispose de tous les éléments.

Rien n'oblige une municipalité à ouvrir les commissions à des membres extérieurs au Conseil mais si elles sont ouvertes tout le monde doit disposer de la totalité de l'information.

• Travaux environnement

Nous pourrions dire des choses équivalentes au niveau de la commission travaux, environnement. Des choix ne peuvent être faits que si l'on propose plusieurs solutions préalablement étudiées. Manifestement ce n'est pas le cas et les discussions ont souvent lieu sur des sujets qui ne prêtent pas à conséquence. Par contre certains points ne sont pas abordés.

Exemple : en juin on a procédé à un élagage sévère du chemin de la Mayrine. Où était l'urgence de ces travaux dans une période aussi peu adaptée ? Lors d'une précédente réunion de cette commission il avait été évoqué une demande des riverains qui mettaient en avant des problèmes de sécurité, par contre aux Iris bleus nous avions demandé, par deux fois, qu'un des amandiers comportant des branches mortes soit nettoyé, cela n'a pas été fait. Je l'ai fait moi-même, temps avec évacuation des déchets, moins de deux heures. Y aurait-il deux poids, deux mesures ?

Chemin de la Mayrine toujours se profile un projet plus lourd. Certaines maisons

proches des talus inférieurs présentent des fissures. Faut-il nécessairement les attribuer à des mouvements du talus. Il y a certes un effritement de ce talus et à ce niveau les arbres jouent un rôle bénéfique car les racines fixent le sol, mais des habitations ont été implantées très proches du talus. A-t-il été tenu compte de la topographie des lieux ? La profondeur des fondations est-elle suffisante pour tenir compte du contexte ? La sécheresse des années précédentes n'est-elle pas, peut être, responsable de ces fissures, la commune est-elle nécessairement responsable ? Cela mériterait expertise car on peut aller très loin dans ce domaine de responsabilité présumée et l'ensemble des auzevillois doit-il payer pour des erreurs qui pourraient être imputables aux constructeurs ?

D'autres sujets me préoccupent et j'ai déjà pour certains faits des remarques.

• La Durante

La Durante revient à l'ordre du jour sous condition d'obtenir des subventions. Voilà un bâtiment ancien, pas en très bon état, pour lequel on envisage des dépenses de l'ordre de 400 millions anciens pour une salle de 200 m² avec dépendances. A-t-on besoin d'une telle salle alors que les manifestations du foyer attirent au maximum 30 à 40 personnes et que les seules manifestations qui nécessitent deux fois l'an un lieu plus grand sont les salons de peinture et d'artisanat ? De plus le lieu me paraît très mal choisi car isolé, sans gardiennage, sans possibilité d'extensions futures, sans place pour des parkings adaptés à la surface de la salle... Il y a pourtant

un terrain qui avait été réservé pour une salle polyvalente derrière la nouvelle mairie et ou était prévu un tel projet, car on manque effectivement de lieu de réunion, d'une bibliothèque mieux conçue et plus vaste... La place existe et cette construction pourrait être envisagée en plusieurs étapes. Il serait dommage de continuer l'éparpillement et de reproduire l'erreur du foyer rural dont l'implantation était justifiée par la présence de l'école mais dans un espace bloquant l'évolution.

De même quel avenir pour le parc ? Nous avons démarré le nettoyage puis tout s'est arrêté, que va t-on faire ?

• La maison Ramon

Dernièrement la municipalité a acheté la maison Ramon, pas loin des tennis. Coût 100 millions anciens plus la démolition terminée. A quel taux devra-t-on vendre le terrain restant pour que l'opération soit blanche comme annoncée ? L'objectif de cet achat est paraît-il d'agrandir le carrefour. Premièrement le terrain ne donne pas directement sur le carrefour, un autre propriétaire détient la bande longeant la route. Est-il disposé à vendre, rien n'est moins sûr !... Deuxièmement faut-il agrandir ce carrefour pour favoriser le passage des véhicules ? Personnellement je pense que les automobilistes vont déjà assez vite et qu'il n'est pas nécessaire de leur faciliter la tâche. Le vrai problème est d'assurer la sécurité dans le vieux village, lieu de passage qui devient dangereux. Les personnes en transit ne respectent, ni les limitations de vitesse, ni les priorités, ni les passages piétons, elles n'ont pas le temps. Faudra t-il attendre un accident grave pour que

le problème soit rapidement traité.

Il y a un obstacle que l'on met souvent en avant, cette voie est départementale, bien, mais puisque nous sommes dans le village demandons le déclassement. Cela coûtera plus cher à la commune, c'est évident, mais la sécurité de tous ne passe-t-elle pas avant les questions financières ? On se plaît à dire : il fait bon vivre à Auzeville mais alors que ce soit le cas pour tout le monde.

• Dernier point : le Sicoval.

La commune a un titulaire et un suppléant pour chacune des commissions. Les décisions sont prises par les représentants des communes mais il n'y a aucune discussion préalable dans les conseils municipaux. Une personne décide pour tous, connaît-elle l'avis des autres membres de l'équipe ? On peut légitimement se demander quels sont les décideurs véritables car je ne suis pas sûr que le représentant communal connaisse tous les dossiers.

D'autre part, en tant que citoyens nous ne sommes au courant, ni du lieu, ni des dates des réunions, comment pourrions nous y assister ?

Ce regroupement de communes qui, pour certains problèmes est une nécessité, éloigne le citoyen de tous les contrôles. En fait, nous ne sommes pas informés de la politique suivie. Pourquoi ne pas présenter aux habitants les orientations envisagées au début de chaque année ? Nous aurions peut-être des choses à dire.

En tant qu'associatifs nous avons été invités une seule fois pour parler circulation, il y a dix ans, depuis rien...

Pour certains élus, les admi-

nistrés sont des gêneurs qui veulent savoir trop de choses. Je me permettrai de faire remarquer que de nombreux travaux sont réalisés à partir de notre contribution financière, locale, départementale et nationale, directe ou indirecte et que, même les subventions ne sont qu'un retour d'une partie de nos contributions, donc le droit de regard est un impératif.

• Critique constructive

Cet article est volontairement très critique mais il ne vise personne en particulier. De nombreuses choses positives ont été faites sur Auzeville : les écoles, la Mairie, divers aménagements, des lotissements mais d'autres points méritent une attention particulière.

Je sais que pour certains conseillers municipaux je passe pour un « emmerdeur », cela ne me gêne nullement et je me permettrai de rappeler que si un conseiller municipal est légitimement habilité à prendre des décisions il doit aussi rendre des comptes aux administrés. L'un des rôles de celui-ci est justement un rôle de contrôle. Un fonctionnement démocratique ne peut véritablement exister qu'avec ces deux volets, et il est dommage que trop de personnes se désintéressent de toutes les questions invoquées car cela peut conduire à des dérives très dommageables pour tous. Il serait souhaitable que les diverses réunions municipales soient d'avantages suivies, que les interrogations soient plus nombreuses, nous avons tous à y gagner. A vous d'y réfléchir.

Un champion de France à Auzeville !



Droits de reproduction gracieusement offerts par "Valérie"

C'était ce que nous lui souhaitions dans la NLA d'octobre 2002, et c'est chose faite.

A force de s'améliorer, de travailler (et de s'amuser aussi), Loïc Disdier (11ans) un concitoyen à l'air volontaire (et malicieux) nous revient de Lamotte Beuvron en Juin-Juillet avec DEUX titres de champion de France. Excusez du peu !

Champion de concours de sauts d'obstacles et concours complet d'équitation ! En bon téléphage, et auditeur (jadis) de Léon Zitrone, j'apprécie le résultat. Mais ne m'en demandez pas plus. Pour les détails, voyez plutôt ses parents ou ses grands parents (Mme. M. Laurens) plutôt fiers du

"bonhomme". Ils vous diront aussi tout le bien qu'ils pensent de celle qui entraîne Loïc : Marie-Reine Périé, gérante du Poney Club de la Seillonne, qui a rafflé la bagatelle de cinq médailles d'or cette année.

Toutes nos félicitations à Loïc et à sa famille. Rendez-vous pour d'autres moissons... sans oublier la petite sœur qui débute. Et j'allais oublier Chloé, un superbe alezan** sans qui tout cela ne serait pas.

Jean-Marie DESTOMBES

**J'espère ne pas me faire reprendre sur la couleur de la robe.

Au LEGTA de Toulouse-Auzeville

Résultats aux examens et concours 2003

Une analyse rapide montre :

- Une bonne stabilité des pourcentages de réussite : 89 % pour les baccalauréats technologiques, 92 % pour le Bac «S», 89 % pour les BTS, 79 % au concours d'entrée au grandes écoles (ENSA, ENITA, ENV) et en licences.

Une amélioration qualitative :

- 100 % de reçus en baccalauréat technologique Sciences et Technologie du Produit Agro-alimentaire ainsi qu'en BTS Analyses Agricoles Biologiques et Biotechnologiques.

Une progression du nombre de mentions :

2 TB (Bac « S » et BTS Technologies Végétales) - 19 B - 76 AB

- Une bonne tenue des classes préparatoires BCPST (Biologie Chimie, Physique, Sciences de la Terre) et SPI (Sciences de la Production Industrielle), mention Agro-équipement avec 70 % et classes d'entrée en licence EATS (Écologie, Agronomie, Territoire et Société) avec 93 %.

Le taux d'admission exceptionnel des classes préparatoires Post BTS / DUT

de la session 2002 ne s'est pas renouvelé, néanmoins 75 % d'admis est tout à fait satisfaisant.

En ce début d'année, ces résultats témoignent de la forte implication des élèves que les équipes ont su accompagner, soutenir et encadrer. Pour les nouveaux, ils indiquent l'objectif à atteindre, sinon à dépasser.

Qui dit nouveaux, dit effectif et recrutement.

On constate, dans ce domaine également un maintien numérique et qualitatif aussi bien pour les classes du secondaire que du supérieur : 666 élèves et étudiants auxquels s'ajoutent les 124 étudiants des classes préparatoires du lycée Ozenne.

Renouvellement partiel des personnels.

Il fait suite aux départs en retraite (7) ou aux mutations (11) parmi lesquels on mentionnera l'attribution de 2 nouveaux postes de certifiés (le premier en Technologies alimentaires qui conforte l'équipe exerçant en Baccalauréat Technologique « Sciences et Technologies du Produit agro-alimentaires, le second en Technologies Informatiques et Multimé-

dia qui, outre sa fonction d'enseignant, a un rôle d'animation et de conseil fort attendu de tous).

Les opérations immobilières et matérielles assurent les moyens nécessaires.

La résidence étudiante, mise en service progressivement à la rentrée précédente, est à ce jour entièrement occupée. La population étudiante du lycée ne représente que 50 %, donc les besoins sont réels dans ce secteur géographique.

La restructuration et l'extension générale du lycée se poursuivent avec comme prochains chantiers : le C.D.I. et des salles de classe notamment et, à plus long terme, la construction du pôle technique (ateliers pédagogiques, d'entretien et d'exploitation) puis la restructuration et l'extension du gymnase.

La volonté de l'établissement d'utiliser et de servir, au mieux de ses possibilités, son environnement socio-économique et ses partenaires reste entière. Une de ses manifestations cette année sera un travail des élèves de seconde sur le Bassin Versant du Tississé ; l'aide du Sicovalleur sera précieuse.

Françoise Filippi

L'ENSAT...une jeune Auzevilloise

A la recherche des 2500 étudiants hébergés par notre commune (autant que d'habitants) nous poursuivons notre découverte des établissements d'enseignement. Aujourd'hui, nous nous intéressons à l'ENSAT – ce long vaisseau aux reflets verts, en contrebas du carrefour de l'Agrobiopole. Vous l'avez forcément remarqué !

Histoire... courte

Bientôt centenaire ! Sa création remonte à 1909 – pour répondre à l'attente des agriculteurs du Lauragais en particulier. C'était alors l'Institut Agricole de Toulouse (IAT). Un décret de 1948 transforme cet Institut en ENSA ...T (Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture ...de Toulouse). En 1998, elle quitte ses "vieux murs" toulousains de l'Avenue de Muret pour s'installer à Auzeville, en bordure de la future ZAC, en plein cœur de l'Agrobiopole.

Dans l'histoire, le milieu agricole s'est très souvent doté de structures propres (en tout cas dans les termes) telles qu'un Ministère de l'Agriculture, un enseignement, un Crédit, une Coopération, des Assurances AGRICOLES. En relevant de l'Education Nationale (E.N.), l'ENSAT (et sa consœur de Nancy) ont déro- gé à la règle. Cette bizarrerie historique, anecdote mise à part, lui permet, tout en étant l'une des CINQ écoles françaises formant des ingénieurs agronomes :

- de s'allier avec d'autres écoles de l'E.N, dans d'autres disciplines, au sein d'un INP (Institut National Polytechnique)
- de se rapprocher de l'Université voisine (UPS)
- de délivrer des diplômes universitaires (doctorat ...) aux étudiants qui poursuivent leurs études, titre d'Ingénieur Agronome en poche.

Ces particularités procurent ainsi aux étudiants, on l'aura compris, un grand nombre d'opportunités.

École ouverte et intégrée

La formation d'Ingénieur Agronome est dispensée par des professeurs chercheurs et par de nombreux intervenants du milieu professionnel. L'école tient beaucoup à cette ouverture et à ce bras-

sage avec le futur milieu professionnel de ses élèves. Ainsi

- elle dispose, près de Poucharramet d'une ferme d'application pour les travaux dirigés.
- le programme d'enseignement inclut de nombreux stages en entreprises (y compris à l'étranger)
- en bonne logique, les présidents du Conseil d'Administration sont des personnalités marquantes : du milieu professionnel agricole (Raymond Lacombe, Bernard Audigé), de la recherche INRA (Raymond Février, Bertrand Hervieu). Edgar Pisani (ancien ministre de l'Agriculture) présida même aux destinées de l'école de 1971 à 1975.

Ecole vivante

Au carrefour de "ceux qui font du fondamental et ceux qui sont sur le terrain", outre l'enseignement réputé, l'école fournit à ses élèves de multiples possibilités de développement. Surveillez la presse locale (et parfois la NLA ou le Téléx communal). Vous pourrez juger du dynamisme et de l'éclectisme des élèves (4 associations 1901, 40 clubs... des activités multiples – concours, manifestations, courses ...).

Savez vous que l'ENSAT accueille les sportifs et musiciens de haut niveau ?

Les élèves peuvent aussi s'appuyer sur un réseau d'anciens élèves particulièrement bien implanté, dans de nombreux domaines.

Les anciens se répartissent dans de multiples professions tournées vers les agrofournitures (39 %), la production agricole (17 %), l'environnement (14 %), les services (banque-études-conseils-assu-

rances 16 %), l'administration et la recherche (10 %), etc

La place nous manque pour restituer intégralement la longue conversation que nous avons eue avec un professeur (Jacques Abadie) et le président du Bureau des élèves (M. Body), qui nous ont fait découvrir l'ENSAT. Nous avons tenté ici de vous communiquer un peu de leur passion et de leur fierté. Merci pour leur accueil.



Photo ENSAT

En tout cas, nous avons trouvé 700 étudiants de plus. Il nous reste (pour une prochaine Lettre) à traîner nos pénates et notre bloc-notes côté ENFA et à vérifier que le compte est bon !

Quant à l'ENSAT, et si vous restez sur votre faim : pour plus ample découverte, et renseignements plus précis (conditions d'entrée, déroulement de la formation...), prenez rendez-vous, puis prenez votre vélo (ça descend) !

Jean-Marie DESTOMBES

A la recherche du temps perdu...

Les pendules s'emballent, les rythmes de nos vies au quotidien prennent des allures de marathon et nous feraient presque oublier que nous avons le privilège de vivre dans un village dont le charme nous a séduits.

Mais, le connaissez-vous ce village ? géographiquement sans aucun doute : oui ! mais avez-vous l'idée de ce que fut l'Auzeville du temps passé ? Il en est parmi vous qui, de par leur

propre histoire, leur passé, leur culture, leurs contacts (professionnel ou associatif) avec les aînés ont déjà recueilli des bribes de ce passé.

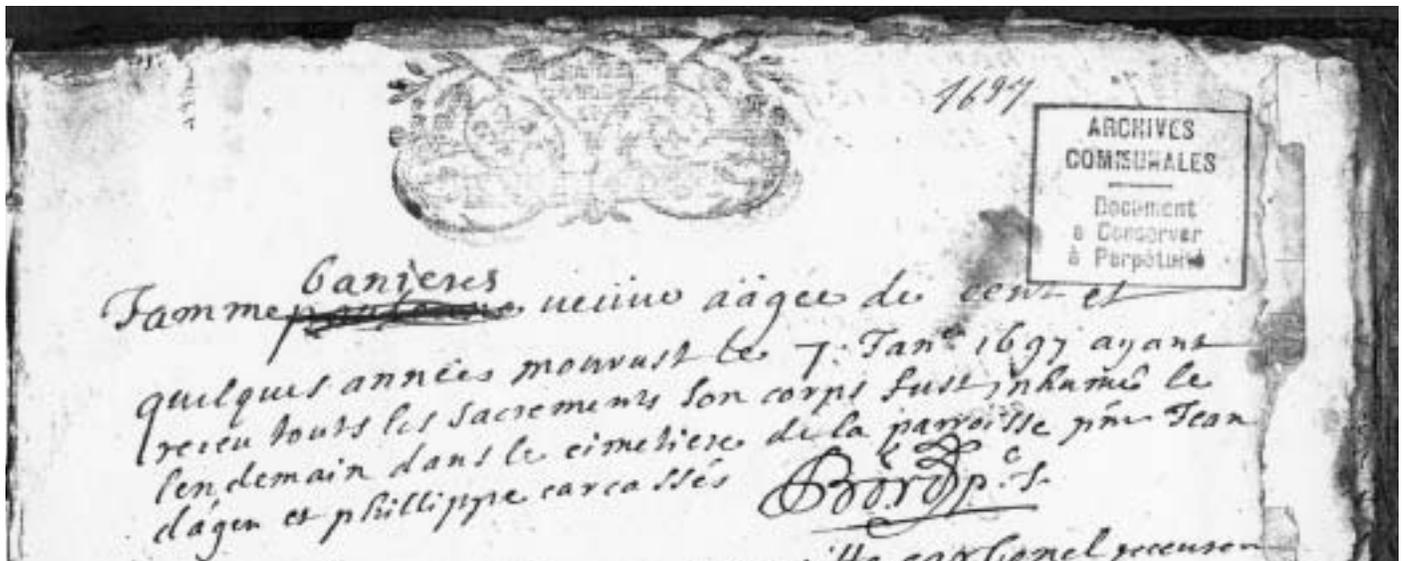
L'un d'entre vous nous racontait l'autre jour par exemple l'histoire de cet avion tombé sur le château de la Durante ou encore que "l'importateur" du saxophone en France n'était autre, paraît-il, qu'un auzevillois !

Nous souhaiterions vous réunir pour recueillir vos témoignages et

les fixer dans un ouvrage. Faites-vous connaître à la mairie ou bien contactez-nous au 05 61 73 33 23 (Claudy SICHY) et au 05 61 73 10 62 (Nicole PAILLOUS), afin de prévoir une première réunion début novembre. Nous serons heureuses de vous rencontrer pour raviver l'Histoire et les petites histoires de notre village...

Claudy SICHY et Nicole PAILLOUS.

Une centenaire à Auzeville en 1697 son acte de décès



Sa transcription

Jamme (1) Ganières veuve aagée (2) de cent et quelques années (3) mourust le 7. Jan^r 1697 (4) ayant receu (5) tous (6) les sacrements Son corps fust (7) inhumé le lendemain dans le cimetièr de la paroiſſe (8) pnt (9) Jean d'agen et phillippe carcasses. ..signé Bord p.... (... et, ci-dessous, les pratiques du scribe de l'époque)

- (1) Ancien nom de Jacques (ici Jacqueline)
- (2) Le a est redoublé (au lieu de "â")
- (3) "Auzeville le village où il fait bon vivre longtemps"
- (4) Registre consultable en mairie (sans abuser toutefois du

temps des secrétaires)

(5) On ignorait la cédille (ce pour ç)

(6) Pluriel logique

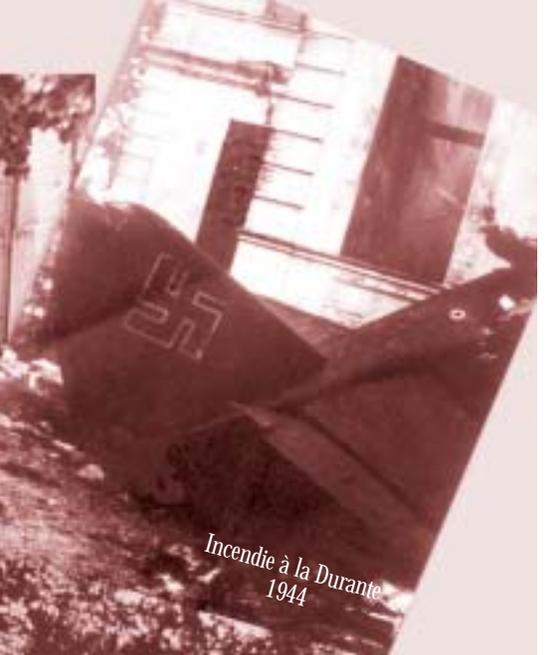
(7) Us au lieu de û (on n'était pas avare d'accents circonflexes – inutile ici d'ailleurs) - même remarque pour mourust (au dessus)

(8) Au diable l'avarice ! Deux "r" valent mieux qu'un

(9) Abréviation de "présent" dans le sens de "témoin" – on avait pourtant le temps de tout écrire mais le papier et l'encre étaient chers – la tilda qui surmonte les lettres signale qu'il s'agit d'une abréviation.



Bistro



Incendie à la Durante
1944



Corbillard municipal



Notables



Dépiquage
chez Oulibot



On prépare la fête

“Auzeville ancien”



L'Europe avance

Après le traité de Nice* en décembre 2000, d'importants événements sont venus influencer la marche de la construction de l'Union européenne : l'élargissement, l'évolution de l'Euro, le pacte de stabilité budgétaire, la guerre en Irak, la réforme de la PAC, la Convention européenne de Giscard d'Estaing...

L'élargissement

Le traité de Nice* a fixé les conditions de l'élargissement mais la grande Europe reste à inventer. De 15 Etats membres l'UE passe à 25. Les 10 nouveaux candidats sont admis le 16 avril 2003 par le traité d'adhésion d'Athènes : Pologne, Hongrie, République Tchèque, Lituanie, Estonie, Lettonie, Slovaquie, Slovénie, Chypre, Malte. Ce qui porte la population de l'UE à 450 millions d'habitants. Après référendum dans ces pays, l'entrée des nouveaux Etats membres est possible à partir de mai 2004.

Chypre devrait s'organiser en fédération de type helvétique (comme la Suisse) Bulgarie et Roumanie doivent attendre après 2004.

En outre l'UE entend installer un dialogue politique étroit avec les pays des Balkans (Croatie, Macédoine, Albanie, Bosnie, Serbie, Monténégro) pour une adhésion future.

L'évolution de l'Euro

C'est une monnaie forte, son taux relevé le 27.05.03 est de 1 € = 1,181 dollars-US, 1,53 Franc-Suisse, 138,11 Yen. En deux ans le dollar US s'est déprécié par rapport à l'Euro, avec des conséquences sur le tourisme, l'économie, la croissance et l'emploi.

Le pacte de stabilité budgétaire

Le déficit public doit être inférieur à 3 % du PIB.

La Commission européenne a salué la discipline budgétaire allemande. Toutefois, le déficit allemand dépasse encore cette année la limite autorisée mais il devrait néanmoins se résorber considérablement. En 2003 les déficits français et allemand dépasseront 3 % de leurs PIB et doivent repasser sous la barre des 3 % en 2004. Sur les 12 pays de la zone euro, 8 risquent de voir leurs finances publiques déraiper durablement, prévient la Commission.

Les retraites (incriminées) doivent être financées et nous pensons que c'est une décision importante : il faut prendre en compte la situation actuelle, en particulier les problèmes liés à la démographie et au vieillissement de la population, et surtout l'impact des systèmes de retraite et de santé sur les budgets.

Le commissaire européen Pedro Solde chargé des affaires économiques a déclaré avec insistance que la France doit faire dès cette année des efforts pour réduire son déficit public, sous peine d'avoir à accomplir un effort gigantesque pour le ramener sous les 3 % en 2004.

La guerre en Irak

La guerre en Irak a divisé l'Europe en deux camps. D'un côté la Grande Bretagne et l'Espagne, pays qui ont le plus soutenu les Etats-Unis dans ce conflit ; de l'autre la France et l'Allemagne ont préféré faire intervenir l'ONU. La paix revenue, tout rentre dans l'ordre et tout le monde est d'accord pour demander à l'ONU d'y jouer un rôle important.

La réforme de la PAC

C'est une référence révolutionnaire vue sous l'angle de la mondialisation de l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Changement radical : les subventions aux agriculteurs ne sont plus attribuées en fonction des quantités produites mais selon les surfaces cultivées.

Au lieu d'encourager la production (comme à l'origine) avec les montagnes de beurre et, de céréales qui en résultent, il s'agit aujourd'hui de privilégier la qualité et l'environnement.

Mais la France ne veut pas de ce nouveau modèle.

Deux principaux arguments sont invoqués par la Commission européenne.

L'UE élargie va accueillir 10 pays supplémentaires avec un forte population d'agriculteurs telle la Pologne. Pour éviter

la surproduction qui fera chuter les cours, il n'est plus question de réitérer l'erreur commise au début de l'Europe verte. De plus, les partenaires européens ont décidé de plafonner les aides à l'agriculture qui représentent aujourd'hui 40 % du budget de l'UE soit 40 milliards d'euros.

D'autre part, l'Europe négocie avec les Etats Unis dans le cadre d'un immense marchandage au sein de l'OMC, qui a vocation à libéraliser les échanges en réduisant les subventions. La réforme de la PAC devrait permettre de comparer valablement ces subventions agricoles et permettre ainsi de trouver un accord avec les Américains. On n'en est pas encore là et la France n'a pas l'intention de céder.

Paris et Bruxelles devraient trouver un consensus ou compromis pouvant satisfaire tout le monde.

La Convention européenne de Giscard d'Estaing

Ce projet final de la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe a été remise le 27 mai 2003 aux 105 membres : elle doit déterminer la répartition des pouvoirs dans la future Union. Les petits pays s'interrogent sur l'existence ou non d'un président qui favoriserait les Grands pays. Un membre de la délégation finlandaise s'en explique : pour eux les principes sont plus importants que le seul fonctionnement de l'Europe. Le principe actuel de la rotation de la présidence se base sur l'égalité. Le texte de la future constitution devrait tenir compte des remarques du Premier ministre britannique Tony Blair, a annoncé le président de la Convention, M. Giscard d'Estaing. Les deux hommes se sont déjà rencontrés trois fois. Les principales réticences de la Grande Bretagne portent sur l'harmonisation des politiques fiscales et l'idée d'une diplomatie et d'une défense commune.

Tho Kha Vang

Un peu d'Arménie à Auzeville

Le 19 janvier dernier une messe peu habituelle dans notre secteur était célébrée, à la demande de l'Amicale des Arméniens de Toulouse Midi-Pyrénées, en l'église d'Auzeville aimablement mise par le Père Olivier de Germay, à la disposition de la communauté d'origine arménienne de Toulouse et environs pour fêter Noël selon le rite arménien. Pourquoi cette date si tardive ?

En réalité, pour les Arméniens, Noël se situe le 6 janvier suite aux ajustements apportés au calendrier en 1582 par les églises occidentales. De plus, l'absence d'un prêtre arménien sur Toulouse rend la communauté du Sud-Ouest tributaire de la venue d'un prélat de l'évêché de Marseille très sollicité à cette date. C'est donc le troisième dimanche de janvier qui a été retenu.

L'Arménie, premier pays ayant adopté la foi chrétienne comme religion d'État en l'an 301 est restée indéfectiblement attachée à son Église malgré l'hostilité des puissances voisines. Mobilisée par la défense de son territoire - et à une époque où la communication n'était pas chose aisée ! - elle n'a appris qu'environ 35 ans plus tard la réunion du Concile de Chalcédoine de 451 et ses conclusions prises sans sa participation. Farouchement attachée à l'enseignement des Apôtres et à son autonomie, notamment face aux visées hégémoniques de Byzance, elle ne les a pas adoptées. Aujourd'hui on estime à environ 85 % la proportion, en Arménie et dans la Diaspora, des fidèles à l'Église Apostolique Arménienne dirigée par un « Catholicos » siégeant à Etchmiadzine, à proximité d'Erevan. Bien sûr, aujourd'hui où l'œcuménisme est



vivant, les Arméniens fréquentent les églises catholiques mais, dans toute la Diaspora en particulier, la célébration de la Nativité selon le rite ancestral arménien revêt une signification considérable.

Les messes arméniennes sont toujours accompagnées de chants d'une poignante ferveur. Les plus beaux sont extraits de la messe composée par le Révérend Père KOMITAS (1869-1935) génial compositeur et rénovateur de la

musique arménienne qui, en parcourant le pays, a recueilli plus de 3000 airs du folklore et les a réécrits, les rendant ainsi pratiquement immortels. Il n'est pas possible d'assister à une messe arménienne sans être remué au plus profond de soi par cette expression de la foi.

Léon TCHAMITCHIAN

Dans un tout autre registre, sachez que, pour la septième édition du concert organisé par l'Amicale des Arméniens de Toulouse au bénéfice de l'Enfance en Détresse de Toulouse et d'Arménie, le virtuose de l'accordéon et du bandonéon, **Richard GALLIANO interprétera avec six autres musiciens "PIAZZOLLA for ever", arrangements de tangos de ce célèbre compositeur : Halle aux Grains le 2 décembre 2003 à 21 h.**

Location ouverte dès à présent aux lieux habituels des locations/concerts

Menu de fête végétarien

Que ce soit par goût, pour des raisons de santé ou éthiques, nombre de personnes sont maintenant végétariennes. Pourquoi ne pas penser à elles et à leur entourage pour faire rimer, à l'occasion des prochaines fêtes, végétarien avec festin.

Menu

- Salade à l'aigre douce
- Fonds d'artichaux en soufflé
- Couscous à la crème de pois chiches
- Îles flottantes

Salade à l'aigre douce

Sur un lit de mesclin disposez artistiquement quelques tranches de pommes (plutôt acides), des olives noires, quelques grains de maïs, parsemez le tout de graines de sésame. Faites une vinaigrette avec 1 cuillère à soupe de Tamari, 1 cuillère à soupe de vinaigre de miel, 3 cuillères à soupe d'huile de colza ou d'olive, un peu de sel. Répartissez sur la salade.

Fonds d'artichauts en soufflé

(pour 4 personnes)
4 fonds d'artichauts déjà cuits (ou 8 si petits). Faites un béchamel avec 50 g de beurre, 40 g de farine, 25cl de lait, sel poivre, muscade. Hors du feu, ajoutez 3 jaunes d'œufs et 60 g de gruyère rapé. Montez les 3 blancs en neige, incorporez-les délicatement à la béchamel. Disposez les fonds d'artichauts dans un plat à four, nappez avec la sauce. Cuire au four 15 mn à 180°. Servir chaud.

Couscous à la crème de pois chiches

(pour 4 personnes)
250 g de couscous, 200 g de pois chiches, 150 g de carottes, 150 g de choux fleurs, 1 poireau, 1 navet, 1 oignon, 1 courgette, 1 tomate, du Tamari, du cumin en poudre et en grain, des épices couscous et du sel marin, feuilles de laurier sauce.

Pois chiches : faites tremper les pois chiches une nuit ; égouttez-les, mettez-les dans une casserole avec 2 fois et demi leur volume d'eau, sel, laurier. Portez à ébullition, laissez cuire 2 heures. Réservez. Rajouter de l'eau en cours de cuisson si nécessaire.

Bouillon de légumes : coupez les légumes en gros morceaux, le chou fleurs en petits bouquets. Faites-les fondre quelques instants dans un peu d'huile, recouvrez d'eau bouillante salée, ajoutez du cumin en poudre et des épices couscous selon votre goût. Laissez cuire 1 heure.

Couscous : dans une casserole faites légèrement blondir le couscous dans un peu d'huile. Ajoutez deux fois son volume d'eau bouillante salée. Mélangez bien et laissez gonfler 5 à 10 mn.

Finition et présentation : réduisez les 3/4 des pois chiches en purée, mélangez un peu de Tamari, d'huile d'olive, de cumin en grains, la tomate crue concassée et ensuite le bouillon avec ses légumes et les pois chiches entiers restants. Versez ce bouillon épais en soupière et le couscous dans un plat à part. Servez dans des

assiettes à soupe. Chacun prendra un peu de couscous, puis de bouillon par-dessus.

Pensez à mettre sur la table du Tamari et de l'harissa pour les amateurs de goût plus relevé.

Il est évident que les légumes du bouillon peuvent être différents de ceux indiqués. Chacun fera selon les goûts et les possibilités de saison. On peut aussi rajouter dans le bouillon du seitan grillé en cube ou du Tofu.

Îles flottantes

Je ne ferais pas l'injure aux cuisiniers et cuisinières de donner la recette des îles flottantes. Un menu végétarien se termine généralement sur un laitage. Une île flottante est donc idéale. Mais vous pouvez penser aussi à un flan coco nappé de coulis de mange, ou une glace vanille/nougat nappée de coulis de fruits rouges.

Dans ces différentes recettes vous avez pu lire des mots « barbares » tels que Tamari, seitan, tofu etc... Tous ces produits peuvent se trouver dans les magasins bio (il y en a à Ramonville, à Toulouse Jules-Julien, etc). Les vendeurs se feront un plaisir de vous donner des explications.

Dans un prochain numéro, vous aurez droit à quelques notions de ce que l'on peut et doit faire si l'on veut être végétarien sans tomber dans diverses carences et dans la monotonie.

En attendant, bon appétit et bonnes fêtes !

Sylvie Valette



Éclairage ciné et lumière d'esprit

par Michel-Louis Boutaud

...La lumière s'est éteinte et l'écran s'est éclairé sur les 4^e RENCONTRES CINÉMA organisées par l'association REMI, sous la houlette de Michel Louis Boutaud et de sa compagne Bélinda.



Scène de tournage du film "Du 16 pour Leboeuf"

SCÈNE 1

Nos fidèles spectateurs étaient là pour assister à l'événement des rencontres : Monsieur Christian Attard venait présenter son film "Du 16 pour LEBOEUF", un court métrage vaudevillesque efficace, à l'humour grinçant, avec un zeste de poésie. Après la projection, nous avons débattu avec délectation, en compagnie du protagoniste, de la réalisation, de la mise en scène et de ses projets. Projets qui en effet se sont concrétisés, puisque nous avons pu assister au tournage de son prochain film. Notre plaisir fut à son comble lorsque nous arrivâmes dans un petit village à côté de Cadours. L'équipe était là, installée près de la charmante petite place de l'église ; en face de celle-ci, en contrebas, la façade d'un vieux bâtiment "redécouvert" pour la circonstance du tournage en "bistro-tabac du coin", bistro qui a existé voici quelques années en arrière, beaucoup d'années ; il y avait même un vieux tracteur d'époque à côté du bar. Autour d'une table, installés à la terrasse du café, les acteurs jouaient et répétaient plusieurs fois leurs répliques ; l'orage se préparait et la pluie arriva... telle était la scène qui se

tournaient au beau milieu de câbles jonchant le sol afin d'alimenter les sunlights, un immense écran réflecteur pour adoucir la lumière; la caméra, machine à l'œil implacable et froid qui allait emmagasiner les images bonnes ou mauvaises. Mais derrière l'objectif, un homme observait, analysait et décidait de refaire ou de garder la séquence. Il s'agissait de Christian Attard, le réalisateur. Une personne courtoise et généreuse qui a su diriger ses comédiens et maîtriser parfaitement les problèmes du tournage. Cameraman, assistant, script, machinistes, éclairagistes, tous s'affairaient à leur travail respectif avec calme. Tout était parfaitement bien huilé. Une véritable équipe quoi ! Nous restâmes jusqu'à la séquence de la pluie traitée avec une lance d'incendie, ce que le spectateur ne verra pas à l'écran ; tout cela était répété plusieurs fois, patiemment, jusqu'au moment où Christian Attard, derrière son écran vidéo-témoin dit : "Coupez, c'est bon !".

Nous l'avons remercié de nous avoir invités sur son lieu de tournage.

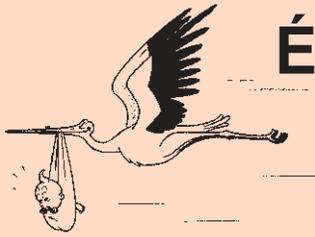
SCÈNE 2

Pendant le défilement d'un film on peut projeter en marche avant ou en marche arrière ; je trouve cela amusant, mais dans le cas présent cela est nécessaire de revenir sur les images des Rencontres cinéma du 14 juin dernier ; déjà dans la lettre précédente n°58 nous faisons allusion à cette soirée.

Nous avons invité un réalisateur confédencier qui a su régaler nos yeux et nos oreilles avec d'une part, la projection de son film et d'autre part le débat qui s'en est suivi. Tout d'abord le film : "Crépuscule d'une race" de Serge Guiraud, c'est notre homme. Ce film documentaire retraçait la vie d'une tribu indienne d'Amazonie en voie de disparition. Malgré la chaleur d'une canicule en préparation, nos amis spectateurs restaient l'œil fixé sur l'écran devant les images remarquables tournées en toute humilité, mais ô combien émouvantes par son auteur. Le grand message qui transparait dans ce documentaire est l'inquiétude du devenir de ces êtres humains face à notre civilisation sophistiquée, mercantile et parfois perverse.

Maintenant le réalisateur : Serge Guiraud, en fait ne se prétend pas comme tel. Sa caméra n'est pour lui qu'un témoin qui sert à véhiculer sa vision du monde. C'est un homme à l'esprit humaniste, perpétuel chercheur du comportement des minorités oubliées. Lorsqu'il prend la parole, on reste suspendu à ses lèvres qui expriment en toute modestie ses connaissances puisées tout au long de ses pérégrinations. Le débat fut passionnant, on a même eu le privilège de voir et de prendre en mains divers objets fabriqués par cette lointaine ethnie.

Revenez quand vous le désirez Monsieur le magicien, car vos numéros ne sont pas truqués et ce qui me plaît en vous, c'est que vous êtes un homme authentique. A bientôt lors de la projection de votre prochain film.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Louis MAISONGRANDE	27 mars
Thomas DELOBEL	12 juin
Paul RAYSSAC	29 juin
Pablo MORALES	11 juillet
Matteo CALAS *	8 août
Sam MAISONOBE	8 septembre
Mathilde RAINJONNEAU	18 septembre
Mila LORIER **	courant août

* chez Myriam TRIMAGLIO et Cyrille CALAS, tous deux employés municipaux

**chez Thierry et Clotilde PETITEAU (remplaçante à l'accueil Mairie - 07/2002 à 2003)

MARIAGES

Sylvie COLLIGNON et Bernard GUYADER	19 juillet
Nadine ESTIVAL et Patrick FAUROUX	26 juillet
Marlène PARSEMAIN et Rémy FOISEL	23 août

A signaler aussi les mariages, hors commune d'Auzeville de trois employés municipaux :
 Audrey DUPOUY (avec Gérard FERRER) à Castanet, le 12 juillet
 Bruno CUILIER (avec Carine Bouffard) à Escalquens, le 5 juillet
 et Philippe ESPINASSIER (avec Claudine) à Castelmaurou, le 2 juillet



DÉCÈS

Jean ALIBERT	11 juin	Jeanne CARRERE veuve MARROT	6 août
Benjamin CHIOTTI	14 juin	Jacques LAROCHE****	13 août
Joseph CASIMIRO	19 juin	Marguerite VERGNES veuve DEOTTO	15 août
Albert SEGUIN	28 juin	Jeanne COSTON veuve ARNAUD	26 août
Marcel OULIBOT***	10 juillet	Marie FOURQUET épouse DUBOSQ	26 septembre
Yvonne CAZALE épouse BIROT	25 juillet		
Germaine FARAGOU veuve ISSARD	25 juillet		
Marguerite MOINARD veuve FRAIRE	26 juillet		
Madeleine OULIBAUT veuve BARDOU	6 août		

*** père de Christian, employé municipal

**** Jacques Laroche a exprimé dans ses dernières volontés son désir de "partir" en toute discrétion. La famille nous pardonnera de rendre, malgré tout, hommage à celui qui apporta sans compter, à la commune, son temps, sa compétence, son enthousiasme.

Nous nous associons à vos joies et à vos peines

INFOS SANTE NUMEROS UTILES

À Auzeville-Tolosane

CHIRURGIEN DENTISTE

● D' ALBERNY
37, chemin de l'Église 05 61 75 91 25

INFIRMIERE

● M^{me} ARACIL
51, chemin de l'Église 05 61 75 03 34

PHARMACIE

● M^{me} DUROU
31, chemin de l'Église 05 61 73 46 92

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

● M^{me} CLUSEAU
37, chemin de l'Église 05 62 19 02 00

● M. JOLY
37, chemin de l'Église 05 61 75 03 03

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

● D' CAZIN-LESCOURET
37, chemin de l'Église 05 62 19 04 74

● D' LELONG
9, chemin de l'Église 05 61 73 32 25

ANALYSES MEDICALES:

- Laboratoire **BIO-PÔLE OCCITANIE** 05 61 75 18 02
(M^{me} Dupé-Hölscher - M. Fabre)
78, avenue Tolosane - RAMONVILLE

- Laboratoire **BIO-PÔLE TOLOSANE** 05 62 19 16 39
(Dr C. Vignau - Dr Levade)
22, avenue Tolosane - RAMONVILLE

- Laboratoire **DUMONS** 05 62 71 71 70
Centre Louis Delherm - CASTANET

- Laboratoire **LES ESSARTS-CHAPUSET**
12, rue J.M. Arnaud - CASTANET 05 61 27 93 55

URGENCES

● SAMU - CENTRE ANTI-POISON	15
● POMPIERS	18
● GENDARMERIE DE CASTANET	05 34 66 69 80
● EDF	0810 131 433
● GDF	0810 131 333

PRATIQUE

● MAIRIE : Tél.: 05 61 73 56 02
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 Fax: 05 61 73 55 63
samedi de 10 h 00 à 12 h 00

● POSTE : du lundi au vendredi de 15 h 30 à 18 h	05 61 73 67 51
● ÉCOLE MATERNELLE	05 61 73 25 57
● ÉCOLE PRIMAIRE	05 61 73 56 16
● CRECHE L'EAU VIVE	05 61 75 10 88
● FOYER RURAL	05 61 75 69 41
● TAXI DANIEL	06 09 31 98 84

Pour tous ceux qui sont demandeurs d'emploi, ont un problème, veulent communiquer une information, recherchent quelque chose ou quelqu'un, n'hésitez pas, osez le Télex, le supplément aux Infos Municipales. Le Télex paraît au moins une fois par mois. Renseignement à la Mairie!

AMBULANCES:

- "Cécile" RAMONVILLE	05 61 75 65 65
- "L'Autan" RAMONVILLE	05 61 73 43 44
- "Ambulances de Castanet" CASTANET	05 61 27 83 04

Pour toutes transactions une adresse à **Auzeville**
AGENCE IMMOBILIERE DU SUD
1, ch de la Mayrine
Tél/fax 05 61 75 72 00 - Tél 06 80 65 41 69

IMMOBILIER

Un panneau pour afficher les annonces de vente ou de location immobilières est à votre libre disposition dans le hall de la mairie.

PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

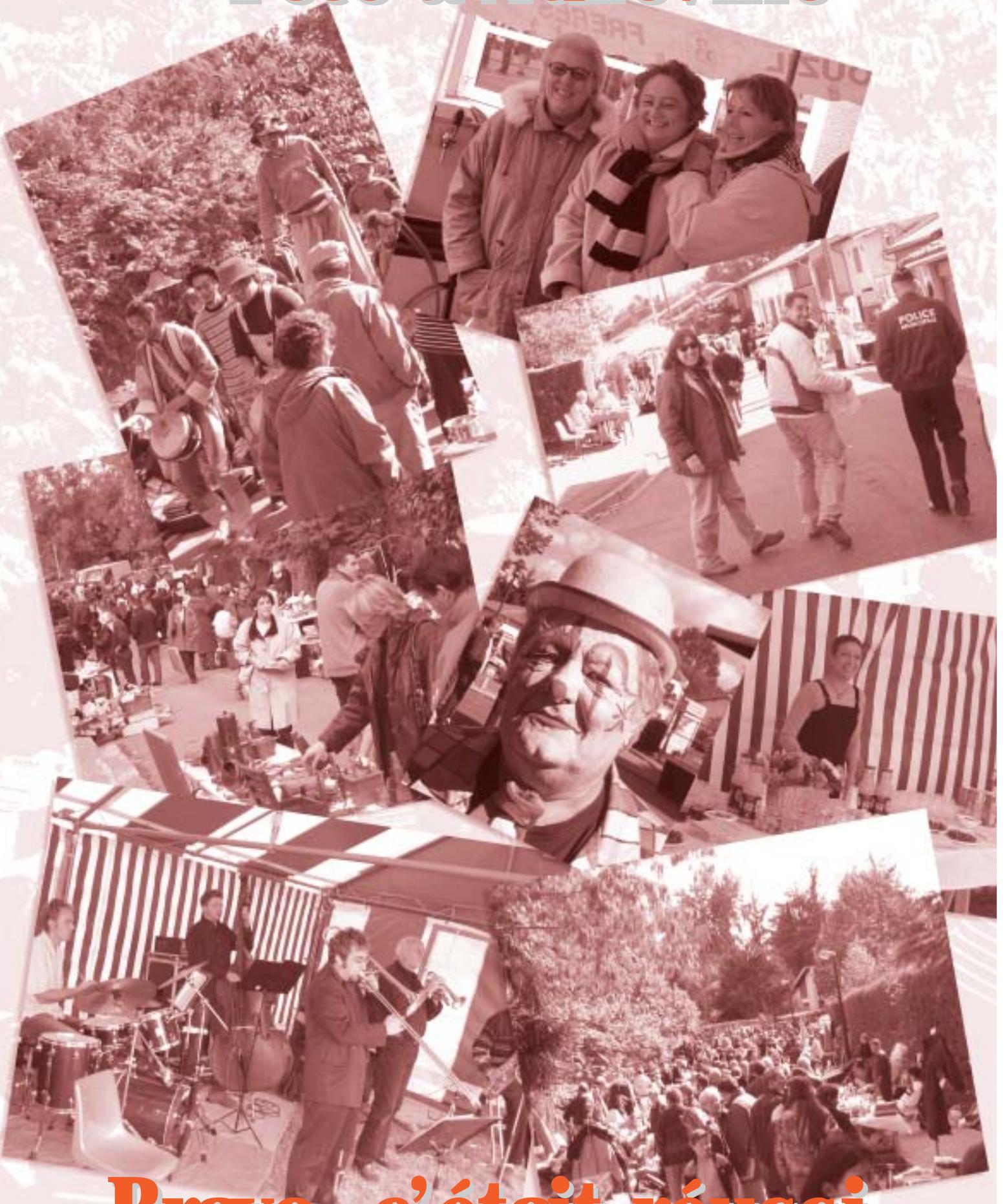
M ^{lle} BABOUCHIAN	5, avenue d'Occitanie	RAMONVILLE	05 61 73 22 82
M ^{me} BUISSON	Place Pablo Picasso	RAMONVILLE	05 61 73 40 30
PHARMACIE TOLOSANE	20, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 20 71
M ^{me} DUROU	31, chemin de l'Église	AUZEVILLE	05 61 73 46 92
M ^{me} ETESSE	14, bd des Genêts - 2, place René Char	CASTANET	05 62 19 11 60
M ^{me} MARTINEAU	Rond-point S. Allende	RAMONVILLE	05 61 75 92 56
PHARMACIE DU COLLEGE	5, place Clémence Isaure	CASTANET	05 61 27 86 53
PHARMACIE DU LAURAGAIS	36, avenue du Lauragais	CASTANET	05 61 27 75 85
M ^{mes} POPINEAU / VERGNE	7, avenue de Toulouse	CASTANET	05 61 27 77 69
M. SPERTE	63, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 31 57
M ^{mes} LEPARGNEUR	7, avenue d'Occitanie	PECHABOU	05 61 27 77 69

OCTOBRE	5	FEDOU
	12	MARTINEAU
	19	LAURAGAIS
	26	BABOUCHIAN

DECEMBRE	7	TOLOSANE
	14	TOLOSANE
	21	FEDOU
	25	FEDOU
	28	MARTINEAU
	1er/01/04	MARTINEAU

NOVEMBRE	1 ^{er}	DUROU
	2	DUROU
	9	SPERTE
	11	SPERTE
	16	POPINEAU
	23	LEPARGNEUR
	30	BUISSON

Fete a Auzeville



Bravo, c'était réussi